

REVUE ULTIMATUM 2012

Éditorial : À nous de faire notre juste part	3
Conjonctures :	4
Une manifestation historique pour une lutte historique	5
La lutte c'est CLASSE !	6
Les organisations nationales peinent à trouver un terrain d'entente	7
Pourquoi y'a-t-il un conflit entre l'ASSÉ et les fédérations étudiantes ?	8
Sabrer dans les cégeps : la recette de la privatisation	9
L'ironie de l'assurance qualité	10
Une victoire pour la solidarité syndicale	12
L'indignation de quoi au juste ?	13
De la misère en milieu étudiant :	14
Lorsqu'étudier rime avec précarité	15
Pour une université sans frontières	16
L'économie du savoir dans mon université	18
L'Impact débarque à Marie-Victorin	20
La gratuité scolaire version suédoise	22
Ne comptons que sur nos propres moyens :	23
Parce que nous sommes le pouvoir	25
Le féminisme dans les organisations mixtes	26
Pourquoi l'ASSÉ n'appuie-t-elle aucun parti politique ?	27
Viser juste	29
Pour une grève générale victorieuse :	31
Grève générale illimité : un choix nécessaire	32
Faire vivre la démocratie en temps de grève	33
Quand l'injustice devient loi, la résistance est un devoir	35
Pour une grève féministe	36
Une expérience d'autogestion en temps de grève	37
Ce que sera notre grève	39
La grève au quotidien	40
Poème	41
Avec la CLASSE, bloquons la hausse	43

La Revue Ultimatum est produite par le Comité journal de l'ASSÉ et ses collaborateurs et collaboratrices.

Rédaction : Andréa Pilote, Anna Perrault, Alain Savard, Arnaud Theurillat-Cloutier, Émile Plourde-Lavoie, Frank Lévesque-Nicol, Gabriel Nadeau-Dubois, Herman Goulet-Ouellet, Hugo Séguin, Guillaume Manningham, Julien Royal, Justine Rousse-Lamarre, Laurence Meunier-Dubé, Philippe Lapointe, Marie-Ève Tremblay-Cléroux, Marilou Pelletier, Martin Robert, Maxine Visotzky, Nadia Hausfather, Raul Chacon, Rushdia Mehreen, Simon Robitaille-Brisson, Sophie Tétrault-Martel, Vanessa Mercier, Xavier Lafrance, Joël Pedneault, Marianita Hamel.

Révision : Anna Perrault, Ariane Aubin-Cloutier, Arnaud Theurillat-Cloutier, Marie-Ève Richard, Marie-Ève Tremblay-Cléroux, Martin Robert, Mathilde Létourneau, Nadia Lafrenière, Pascal Laprade, le Comité femmes.

Graphisme : Alexandre Antaki, Hugo Bonin, Camille Robert, Julien Royal, Alain Savard.

Dessins : Camille Robert, Marie Dauverne. Photos : Jaïme Dos Reis.

Tirage : 20 000 exemplaires

Imprimé par les travailleuses et travailleurs syndiqué-e-s de Payette et Simms

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec : ISSN : 61999, No. 619994

WWW.

BLOQUONS

LA HAUSSE.COM

CLASSE: 514-390-0110

À nous de faire notre juste part

PAR GABRIEL NADEAU-DUBOIS, POUR LE CONSEIL EXÉCUTIF DE L'ASSÉ

Raymond Bachand et Line Beauchamp, respectivement ministres des Finances et de l'Éducation du Québec, le répètent sans cesse : les étudiants et les étudiantes doivent faire leur « juste part » pour l'avenir des universités québécoises, qui serait crucial pour l'avenir du Québec lui-même. Cet hiver, prenons-les au mot.

Un peu partout à travers le monde, des voix se lèvent : pour réclamer un monde plus juste, pour réclamer un monde plus égalitaire. Et cela n'est pas surprenant : dans les dernières années, la vague néolibérale est devenue un tsunami. En effet, partout à travers le monde, les gouvernements, encouragés par les grandes organisations économiques internationales, s'attaquent à tout ce qui peut ressembler de près ou de loin au bien commun ou à un service public. Les systèmes de santé, d'éducation, d'assistance sociale sont privatisés ou simplement abolis, les mesures de redistribution de la richesse sont brutalement démantelées ou affaiblies et les droits syndicaux sont constamment attaqués. Partout, on constate les mêmes résultats : tout cela ne fait qu'augmenter les écarts déjà inquiétants entre riches et pauvres.

« si nous refusons la vision économiciste de l'éducation et de l'université, c'est parce que nous refusons la vision économiciste de la vie »

Les attaques qui planent actuellement sur le système d'éducation québécois, à commencer par la hausse des frais de scolarité qui masque une privatisation des universités, doivent être comprises dans ce contexte.

L'avenir de notre éducation, c'est l'avenir de notre société.

Comme le clamait le Manifeste de l'université québécoise publié l'an dernier, « si nous refusons la vision économiciste de l'éducation et de l'université, c'est parce que nous refusons la vision économiciste de la vie. La réflexion à entreprendre sur l'université de demain est aussi une réflexion sur la société que nous voulons, le monde dans lequel nous voulons vivre. Car si l'université fait naufrage, c'est avant tout parce que la société en entier est entraînée dans la dérive. L'université que nous voulons, c'est aussi le monde que nous voulons. »

Car ce que nous avons devant nous est un projet doublement monstrueux : on nous propose non seulement un système d'éducation de plus en plus réservé aux riches, mais on nous propose un système d'éducation dont la seule finalité est bassement économique. Vers où cela peut-il nous mener? Vers une société inégalitaire, une société ignorante, une société vulgaire. Que restera-t-il du Québec lorsque ses institutions d'enseignement supérieur seront devenues des machines à main-d'œuvre pour l'industrie de pointe, réservées aux

plus riches? La démocratie elle-même est fondée sur l'existence de lieux de discussion libre, sur l'existence d'institutions permettant à la société de se questionner elle-même sur ses orientations. En fermant nos universités à la majorité de la population, en transformant nos universités en vulgaires usines à brevet, c'est à la démocratie elle-même qu'on s'attaque, à la possibilité de penser collectivement le monde dans des conditions saines et libres. Et le contexte mondial actuel, quoiqu'on en pense, nous montre clairement une chose : il est grand temps de s'atteler à cette tâche. Pourquoi couper les ailes d'une génération entière en privant à plusieurs l'accès aux universités pendant que le monde traverse une crise économique, écologique, politique et sociale sans précédent? Pourquoi, pendant qu'on sent plus que jamais la nécessité de repenser notre monde et sa direction, détournons-nous les universités de leur finalité pour satisfaire les demandes d'un système économique qui est en train de démontrer son échec?

VERS LA GRÈVE

Nous ne sommes pas dupes. Devant cette attaque, l'ASSÉ a décidé de prendre les grands moyens et de se diriger vers une mobilisation d'ampleur : elle a créé une grande coalition d'associations étudiantes qui se dirige présentement vers une campagne de grève étudiante générale et illimitée. Pas par plaisir, mais par nécessité : il s'agit du seul moyen qui ait historiquement réussi à faire reculer, en tout ou en partie, le gouvernement québécois. Nous refusons de laisser passer cette hausse des frais de scolarité : trop, c'est trop.

Les contestations actuelles un peu partout dans le monde ont de quoi nous inspirer : nous souhaitons d'ailleurs de tout cœur que la mobilisation étudiante serve de tremplin à une contestation en profondeur du gouvernement Charest, voire à une remise en question réelle de la direction que prend le Québec depuis quelques décennies.

NOTRE JUSTE PART ? LA RÉSISTANCE

Faire sa juste part, ce n'est pas payer plus. Faire sa juste part, ce n'est pas travailler plus de 20 heures par semaine durant ses études. Ce n'est pas s'endetter. Ce n'est pas abandonner les études, faute de moyens.

Augmenter les frais de scolarité, c'est fermer la porte des universités à des milliers de personnes, qui ne pourront réaliser leurs projets de vie. Pas par manque de courage, ni de persévérance, ni de talent. Par manque de *cash*. Une situation comme celle-là porte un nom : une injustice. En tant qu'étudiante, en tant qu'étudiant, faire sa juste part, c'est s'indigner contre cette injustice. C'est prendre les moyens à notre disposition pour que cette injustice n'advienne pas. C'est oser dire non. C'est sacrifier un peu de notre confort pour que l'éducation reste accessible à tout le monde.

Cet hiver, faire sa juste part, c'est résister. Cet hiver, faire sa juste part, c'est faire la grève générale illimitée.



CONJONCTURES

« Partout autour du monde, les citoyens et citoyennes s'insurgent contre les abus du pouvoir. Les raisons de s'opposer à ces systèmes d'oppression se multiplient et s'intensifient. Après le Chili, la Grèce, l'Angleterre... le Québec? 2012 sera une année de luttés ! »



Une manifestation historique pour une lutte historique

Retour sur la manifestation du 10 novembre 2010

HERMAN GOULET-QUELLET, ÉTUDIANT EN SCIENCES INFORMATIQUES ET MATHÉMATIQUES

Le 10 novembre dernier, une foule de 30 000 personnes en colère contre la hausse des frais de scolarité a arpenté les rues de Montréal jusqu'aux bureaux de Jean Charest. Pour l'occasion, plus de 200 000 étudiants et étudiantes étaient en grève – un seuil historique pour une grève d'une seule journée.

FAIRE LE POINT

Depuis plusieurs mois, les campus vibrent au rythme de la mobilisation étudiante. Des assemblées de grève ont eu lieu chaque semaine, apportant avec elles leur lot de débats, souvent enflammés. Le 10 novembre nous a donné un résultat concluant: un mouvement significatif s'est mis en branle. Ce jeudi matin, plus de la moitié de la communauté étudiante postsecondaire était en grève.

Certains campus traditionnellement peu mobilisés ont fait le choix de se joindre au mouvement; on peut penser à l'association étudiante de médecine de l'Université de Montréal ainsi qu'à celle de gestion de l'UQÀM. Autre exemple impressionnant: l'École du meuble et de l'ébénisterie – qui ne délivre aucun diplôme pré-universitaire – était en grève. Le collège privé André-Grasset a aussi voté une demi-journée de grève pour participer à la manifestation.

Maintenant, la poussière retombe, pour un temps seulement, et il faut faire le point. On se rapporte et on lit, avec amusement parfois, les réactions des médias et les entrevues. Nous étions 200

000 en grève, 30 000 dans les rues et le gouvernement n'a pas reculé. Nous avons crié fort, nous avons brandi nos pancartes et le gouvernement nous a répondu avec le même discours comptable.

Si le gouvernement ne s'émeut pas, il se sait pourtant isolé. Ce n'est pas par hasard qu'il annonçait, le lendemain, la mise en ligne d'un nouveau site internet. Sur ce site – ayant coûté pas moins de 50 000 \$ aux contribuables – on rappelle notamment « pourquoi la hausse est nécessaire ».

La vérité, c'est que la hausse est un choix politique et le 10 novembre, nous étions 30 000 pour le crier haut et fort.

OÙ ALLONS-NOUS ?

Le 10 novembre était à la fois le point culminant d'un automne marqué par une importante mobilisation et le point de départ d'une lutte qu'il nous faudra mener pour préserver notre réseau public d'éducation. C'est cet hiver que tout se jouera, lorsque les associations étudiantes du Québec se prononceront sur la tenue d'une grève générale illimitée. Le mouvement est en train de prendre de l'ampleur: plus le temps passe, plus nous prenons conscience que notre force de mobilisation peut nous permettre de faire changer les choses.

Cette manifestation était le dernier ultimatum lancé au gouvernement. Maintenant, soit nous en restons là et nous subissons passivement la hausse des frais de scolarité, soit nous engageons sérieusement un bras de fer avec le gouvernement et nous nous mobilisons vers la grève générale illimitée.

« La vérité, c'est que la hausse est un choix politique et le 10 novembre, nous étions 30 000 pour le crier haut et fort »

La POSITION DE L'ASSÉ

Dans le but de financer adéquatement les services publics et des mesures comme la gratuité scolaire, l'ASSÉ se positionne en faveur d'une augmentation significative de l'impôt des entreprises et des personnes à revenus élevés ainsi que pour la mise en place de mesures visant à enrayer l'évasion fiscale.

ENSEMBLE, BLOQUONS LA HAUSSE.

www.bloquonslahausse.com

CONGRÈS DE FONDATION

La lutte, c'est CLASSE!

JULIEN ROYAL, ÉTUDIANT EN COMMUNICATION POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

Une coalition forte de plus de 60 000 membres s'est mise en branle le 3 décembre dernier. Réunies en congrès au Collège de Valleyfield, les délégations de vingt associations étudiantes se sont rassemblées pour voter les bases d'une coalition de grève opposée à la hausse des frais de scolarité. La Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) invite les associations étudiantes du Québec prêtes à faire la grève contre le gouvernement libéral à se regrouper, dans le but de bâtir un mouvement étudiant combatif, féministe, en faveur d'une éducation gratuite et libre de l'ingérence du privé. Similaire à la Coalition de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante élargie (CASSÉE) mise sur pied en 2005 pour faire reculer le gouvernement sur la question des coupures dans les prêts et bourses, la CLASSE regroupera des associations étudiantes de partout au Québec dans le but de bloquer la hausse des frais de scolarité, tout en mettant de l'avant l'idée de gratuité scolaire comme alternative au modèle d'utilisateur-payeur.

Une grande partie du Congrès de fondation fut consacrée à la mise en place des règles de fonctionnement de la CLASSE. Sera considérée comme admissible à la coalition toute association étudiante prenant ses décisions en assemblée générale, possédant un mandat de consultation sur la question de la grève générale illimité et adhérant au principe de gratuité scolaire. À l'intérieur de la CLASSE, tant les associations membres de l'ASSÉ que les non-membres auront des pouvoirs similaires, hormis en ce qui a trait à la gestion des employé-e-s et certains détails touchant directement l'avenir de l'ASSÉ suite à la grève. L'argent étant malheureusement une denrée rare, les associations étudiantes seront aussi fortement encouragées à donner à la CLASSE une cotisation avoisinant 1 \$ par membre dans le but, entre autres, de permettre la production de matériel d'information pour tous et toutes. Les associations étudiantes présentes au Congrès ont aussi cru bon de réaffirmer l'indépendance de la CLASSE face aux partis politiques, rappelant l'importance pour le mouvement étudiant de s'organiser sur ses propres idées et moyens d'actions.

Suite à ce congrès, de nombreuses associations étudiantes présentes en tant qu'observatrices se sont montrées intéressées par le projet et consulteront leurs membres sur la possibilité de rejoindre la CLASSE : gageons que son effectif grandira dans les prochains mois. Les étudiants et les étudiantes désirant mener une grève victorieuse et n'ayant pas encore rejoint la CLASSE devraient en faire la proposition dans leur assemblée générale locale. La CLASSE organisera aussi sa première manifestation nationale à Québec le 23 février 2011 en collaboration avec les associations étudiantes de la région de la Capitale-Nationale. Pour bâtir un réel rapport de force contre le gouvernement, les associations étudiantes du Québec ont le devoir de s'organiser au sein d'une coalition forte. La CLASSE se présente aujourd'hui comme la seule organisation capable de faire plier le gouvernement.

7 associations étudiantes non-membres de l'ASSÉ ont rejoint la CLASSE le 3 décembre dernier lors de son Congrès de fondation :

Association étudiante des diplômé-e-s en histoire de l'Université de Montréal (AÉDDHUM)

Association générale étudiante du Cégep du Vieux-Montréal (AGECVM)

Association facultaire étudiante en science politique et droit de l'UQÀM (AFESPED)

Association générale des étudiantes et des étudiants prégradué-e-s en philosophie de l'Université Laval (AGEEPP)

Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep Limoilou (AGEECL)

Association générale étudiante facultaire des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke (AGEFLESH)

Association générale étudiante du Collège de Valleyfield (AGECoV)

Bienvenue aux étudiantes et aux étudiants ayant décidé de rejoindre la lutte contre la hausse des frais de scolarité!

POSITIONS DE LA CLASSE

Pour une éducation gratuite,
accessible, publique,
non-discriminatoire et de qualité,
libre de l'ingérence du privé.

Pour un syndicalisme étudiant
démocratique, féministe et combatif.

Contre toute hausse de frais de
scolarité dans une perspective de
gratuité scolaire.

Les organisations nationales peinent à trouver un terrain d'entente

ALAIN SAVARD, ÉTUDIANT EN SCIENCE POLITIQUE

Plus de six mois après le Rassemblement national étudiant¹, les quatre grandes organisations nationales peinent toujours à trouver un terrain d'entente. Tout indique que la collaboration en vue d'un front commun sera difficile, voire impossible, si la tendance se maintient.

Bien que les quatre associations étudiantes nationales (l'ASSÉ, la FECQ, la FEUQ et la TaCEQ²) s'entendent pour lutter contre la hausse des frais de scolarité, la discorde règne toujours sur les moyens à entreprendre, et la méfiance entre l'ASSÉ et les deux fédérations étudiantes (la FECQ et la FEUQ) est palpable. La proposition d'entente minimale amenée par l'ASSÉ a été catégoriquement rejetée par la FEUQ alors que la situation reste floue à la FECQ.

TROIS PROPOSITIONS POUR RÉTABLIR LA CONFIANCE

C'est pour rétablir la confiance entre les associations étudiantes nationales et éviter qu'une division comme en 2005 se répète (voir encadré « Pourquoi y a-t-il un conflit entre l'ASSÉ et les fédérations étudiantes? ») que l'ASSÉ avait proposé une solution d'entente minimale. Cette proposition s'articulait autour de trois clauses : la clause de solidarité, la clause de non-dénonciation et la clause de non-recommandation.

La clause de solidarité vise à ce que chaque organisation se déclare solidaire des autres organisations et, qu'en ce sens, refuse de rencontrer le gouvernement sans la présence de l'ensemble des associations nationales lors des négociations. Cette proposition vise à s'assurer que l'ensemble de la communauté étudiante soit adéquatement représenté lors des rencontres avec le gouvernement. La clause de non-dénonciation vise à ce que chaque organisation s'engage à ne pas dénoncer les actions des autres étudiants et étudiantes, afin de ne pas se diviser inutilement pendant la lutte contre la hausse des frais. Finalement, la clause de non-recommandation vise à ce que les organisations nationales ne se prononcent pas en faveur d'une proposition du gouvernement avant que les assemblées générales aient été consultées. Cette troisième clause aurait pour effet d'empêcher une situation comme celle qui a prévalu à la fin de la grève de 2005 – où une décision de la tête dirigeante de la FEUQ a obligé des milliers d'étudiantes et d'étudiants à cesser leur mouvement.

LA FEUQ REFUSE TOUT CONCESSION

Malheureusement, la FEUQ a refusé tout engagement sur ces questions. Seule la Fédération étudiante de l'université de

Sherbrooke (FEUS) a porté le débat en congrès en apportant la proposition suivante :

Que la FEUQ plaide en faveur du fait que toutes les associations nationales soient invitées à négocier.

Que la FEUQ ne recommande pas publiquement une proposition du gouvernement avant de l'avoir soumise à ses membres.

Que la FEUQ use de parcimonie dans l'usage de la dénonciation d'actions de revendications étudiantes.³

Ces trois propositions ressemblent aux trois clauses de l'entente minimale, mais elles perdent tout le caractère contraignant de la proposition initiale. Par exemple, le fait de plaider pour que toutes les associations étudiantes soient invitées à négocier n'empêchera pas la FEUQ de négocier seule. De plus, selon Simon Amiot, vice-président aux affaires externes de la FEUS, que la FEUQ « consulte ses membres » n'implique aucunement d'attendre que les assemblées générales se positionnent sur une proposition du gouvernement : la décision d'un Congrès serait suffisante à cet égard. Le scénario de 2005 pourrait donc se répéter, puisque la recommandation d'arrêt de la grève avait bel et bien émané de leur Congrès à l'époque. Le problème n'est pas que la FEUQ ne consulte pas ses associations étudiantes membres, mais plutôt que les associations étudiantes membres de la FEUQ ne consultent pas démocratiquement leurs propres membres en assemblée générale avant de prendre une décision aussi importante.

Le Congrès de la FEUQ n'a toutefois pas adopté cette solution. Ainsi, même avec une proposition aussi allégée, la FEUQ refuse de formaliser un quelconque engagement auprès du reste du mouvement étudiant. Devant cette intransigeance, plusieurs associations risquent de refuser toute collaboration avec la fédération universitaire par crainte qu'elle ne répète ses agissements de 2005.

LA FECQ, LA TACEQ ET L'ASSÉ ADOPTENT TOUTES L'ENTENTE MINIMALE

Contrairement à la FEUQ, les trois autres associations étudiantes nationales ont toutes accepté les trois clauses de l'entente minimale. Les bases préliminaires pour une collaboration entre la FECQ, la TaCEQ et l'ASSÉ (maintenant la CLASSE pour la durée de la grève) existent donc. Ensemble, ces trois organisations regroupent actuellement 185 000 étudiants et étudiantes. De son côté, la FEUQ compte 125 000 membres.

D'autres obstacles se dressent toutefois pour qu'un front commun se concrétise : la FECQ a historiquement suivi de très près le plan d'action de la FEUQ. Si la Fédération collégiale décide de s'allier avec la FEUQ,

« La proposition d'entente minimale amenée par l'ASSÉ a été catégoriquement rejetée par la FEUQ alors que la situation reste floue à la FECQ »

il est probable que la division de 2005 se reproduise. En restant proche d'une organisation qui se refuse d'être solidaire avec l'ensemble du mouvement, la FECQ cautionnerait les agissements de la FEUQ et elle aurait de la difficulté à défendre ses propres positions si la FEUQ déciderait de négocier seule avec le gouvernement.

Au moment de mettre sous presse, rien n'est toutefois encore coulé dans le béton. Toutes les organisations nationales, sauf la FEUQ, prévoient tenir des discussions sur ces questions d'ici le début février.

TEXTE SUR LA GRÈVE DE 2005

Pourquoi y a-t-il un conflit entre l'ASSÉ et les fédérations étudiantes?

ALAIN SAVARD, ÉTUDIANT EN SCIENCE POLITIQUE

Pour comprendre le climat de méfiance qui règne entre les organisations nationales, il faut remonter à la grève générale illimitée de l'hiver 2005.

C'est suite à une importante compression de 103 millions de dollars dans le régime des prêts et bourses que l'ASSÉ avait appelé à la grève générale dès l'automne 2004. Cette dernière fut réellement déclenchée le 24 février 2005 et rapidement, plus de 100 000 étudiants et étudiantes étaient en grève à travers tout le Québec. Ce n'est qu'une fois le mouvement bien amorcé que la FECQ et la FEUQ ont rejoint la grève. C'est alors que les deux fédérations étudiantes ont commencé à négocier avec le gouvernement au nom de l'ensemble du mouvement étudiant, et ce, sans la présence de la coalition de l'ASSÉ – coalition qui regroupait pourtant plus du tiers des grévistes.

C'est ainsi que le 1er avril 2005, la FECQ et la FEUQ en sont venues à une entente de principe avec le gouvernement. Le lendemain, le Congrès de la FEUQ a recommandé l'entente et a appelé à la fin de la grève – et ce, avant même qu'une quelconque assemblée générale ait pu se prononcer sur la question. Les médias se sont alors emparés de la nouvelle pour titrer « La grève est finie » alors qu'aucune assemblée générale n'avait pu se prononcer sur la poursuite de la grève. L'effet sur la mobilisation fut dévastateur.

Au cours de la semaine suivant ces événements, plusieurs assemblées générales ont arrêté la grève par crainte d'être seules à poursuivre le mouvement. De plus, la FEUQ a mis énormément de pression pour faire respecter son « mot d'ordre ». C'est ainsi que le journal *Le Soleil* expliquait que « plusieurs de ses membres [à la FEUQ] ont dénoncé hier sa gestion de la crise, l'accusant de faire des pressions sur les grévistes pour qu'ils rentrent en classe le plus tôt possible. Certains

1 Le RNE fut une grande rencontre qui eut lieu en mai dernier pour trouver des bases communes sur lesquelles le mouvement étudiant pouvait s'unir pour lutter contre la hausse des frais de scolarité.

2 ASSÉ : Association pour une solidarité syndicale étudiante

FECQ : Fédération étudiante collégiale du Québec

FEUQ : Fédération étudiante universitaire du Québec

TaCEQ : Table de concertation étudiante du Québec

3 Proposition adoptée au conseil de membres de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke. Cette proposition n'a pas été adoptée à la FEUQ.

envisageraient déjà une désaffiliation ¹. » À la fin de la semaine du 4 avril, le trois quart des grévistes étaient rentrés en classe : l'ASSÉ dut appeler à la fin de la grève, même si plus de la moitié des grévistes avait jugé l'offre insuffisante.

Les événements de 2005 correspondent à ce que plusieurs nomment « la récupération d'un mouvement » : un petit groupe, à savoir la direction de la FEUQ, a profité d'une mobilisation massive pour négocier au nom de l'ensemble des grévistes et s'approprier les gains qui ont pourtant été le fruit d'un effort collectif.

TIRER DES LEÇONS DE 2005

Maryse Potvin, ancienne exécutante à la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal et l'une des fondatrices de la FEUQ, a jeté un regard critique sur les agissements des fédérations en 2005 : « La FEUQ et la

FECQ ont joué le jeu du ministre en acceptant de négocier sans la CASSÉÉ (la Coalition de l'ASSÉ Élargie). [...] Pendant que la FEUQ et la FECQ jouissaient pleinement de leur statut d'interlocuteur privilégié, le ministre Fournier atteignait son but : diviser pour mieux régner ². » Il est évident qu'il est impossible de faire front commun sur un enjeu si certaines organisations acceptent sans broncher qu'une autre ne soit pas représentée à la table de négociation.

En recommandant l'entente sans consultation démocratique, la FEUQ a mis fin prématurément au mouvement de grève le plus large qu'avait connu l'histoire du mouvement étudiant québécois. En faisant pression pour mettre fin à la grève, elle a forcé la main aux dizaines de milliers de grévistes simplement pour garder sa crédibilité auprès du gouvernement.

1 Violaine Ballivy, « Bisbille au sein de la FEUQ », *Le soleil*, 8 avril 2005, page A11. Il est à noter que la FEUQ a perdu pratiquement le tiers de ses membres suite à la grève de 2005.

2 Maryse Potvin, « Retentissements et errements du mouvement étudiant », *Le Devoir*, 8 avril 2005, page A7.

Sabrer dans les cégeps : la recette de la privatisation

HUGO SÉGUIN, ÉTUDIANT EN SOCIOLOGIE.

Si le mouvement de contestation étudiante actuel s'efforce principalement de bloquer la hausse des frais de scolarité à l'université, il ne faut pas oublier que le saccage de l'éducation opéré par le gouvernement concerne également les cégeps. Les nombreuses compressions décrétées depuis 2010 auront et ont déjà des conséquences dramatiques sur la qualité des services.

La première des trois vagues de compressions provenait de la loi 100, adoptée suite au dépôt du budget 2010-2011. Elle a forcé les organismes publics, comme les cégeps, à réduire leurs dépenses administratives de 10 % et leurs dépenses en publicité, formations et déplacements de 25 % au terme de l'année 2010. Cette loi impose aussi l'application de l'attrition, c'est-à-dire la réduction du personnel à raison d'une embauche de moins par deux départs à la retraite. Or, réduire le personnel ne peut se faire sans affecter la qualité des services publics.

En mai dernier, la seconde vague de compressions budgétaires de 145 millions de dollars dans les cégeps (31,3 millions) et les commissions scolaires¹ était annoncée. Cela ne semblait pas suffisant puisque le gouvernement Charest en remettait, en septembre 2011, en annonçant une nouvelle compression de 530 millions dans la santé et l'éducation dont près de 30 millions dans les cégeps. Quel fut le prétexte pour justifier ces révisions budgétaires inattendues et successives? Les coûts engendrés par les inondations en Montérégie et des recettes moindres provenant des exportations... Rien n'est plus farfelu. La vraie raison est plutôt une fixation malade : le retour à l'équilibre budgétaire coûte que coûte.

Malgré tout, la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, promet que « les compressions dans les cégeps n'affecteront pas les services aux étudiants² ». Or, les administrations des cégeps sont unanimes : « Dans ces circonstances, on ne voit pas comment il sera possible d'exercer la coupure à court terme sans affecter les services aux étudiants. »³. Concrètement, les exemples abondent pour démentir les propos de la ministre, que ce soit le poste d'intervenant psychosocial au collège de Maisonneuve ou l'équipe



« LES CÉGEPS SONT LOIN D'ÊTRE À L'ABRI DE LA MARCHANDISATION ET DU DÉTOURNEMENT DE LEUR RÔLE D'ÉDUCATION CITOYENNE »

de football du Cégep de Lanaudière qui devra disparaître par manque de fonds.

Les cégeps sont loin d'être à l'abri de la marchandisation et du détournement de leur rôle d'éducation citoyenne. Ils sont de plus en plus intégrés au modèle de « l'économie du savoir⁴ ». Avec le développement des centres collégiaux de transfert de technologie (CCIT), des professeur-e-s sont libérés de leurs charges de cours pour faire de la recherche, principalement au profit d'entreprises privées. Il y a lieu de se demander si nous laisserons la bataille contre la hausse des frais de scolarité passer sous silence les mutations qui s'opèrent dans le réseau des cégeps. En effet, les compressions traduisent un désengagement de l'État qui aura beau jeu, une fois la qualité de nos cégeps sérieusement entamée, de vouloir justifier l'instauration de droits de scolarité et d'appeler l'entreprise privée au secours pour en garantir la « bonne gouvernance » et le financement. Rappelons que le Parti libéral a pris position en faveur de l'instauration de droits de scolarité au collégial en 2009. Voilà pourquoi nous devons répondre par un front large des cégeps et des universités en grève qui puisse articuler et dénoncer la logique globale qui guide les choix du gouvernement Charest. C'est pour cette raison que l'ASSÉ a intégré à sa campagne une revendication « contre les compressions budgétaires affectant les cégeps et l'ensemble des services publics » et que nous devons la mettre de l'avant lors de la grève générale qui nous attend.

LA POSITION DE L'ASSÉ

Devant la mutation profonde de la mission de l'éducation post-secondaire qui est à l'œuvre depuis plusieurs années, l'ASSÉ s'est positionnée en faveur de la tenue d'États généraux sur l'avenir de l'éducation post-secondaire au Québec. Ces États généraux devront se tenir à l'extérieur des structures de l'État et du gouvernement, sur des bases strictement syndicales, non-partisanes, démocratiques, transparentes et ouvertes afin de permettre une réelle réflexion collective sur la mission de l'éducation post-secondaire.

1 LAROCQUE, Marie-Danielle, « Coupures dans les cégeps : l'équilibre à tout prix », Journal Ultimatum, Août 2011, p.1

2 ALLARD, Marc, « Compressions en éducation: le rapport anticollusion nourrit la grogne », 20 septembre 2011, <http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/actualites/education/2011/09/19/01-4449249-compressions-en-education-le-rapport-anticollusion-nourrit-la-grogne.php>

3 FÉDÉRATION DES CÉGEPS, « Nouvelle compression budgétaire dans le réseau collégial public : la fédération des cégeps exprime ses vives préoccupations », 19 septembre 2011, <http://www.fedcegeps.qc.ca/salle-de-presse/communiqués/2011/09/nouvelle-compression-budgetaire-dans-le-reseau-collégial-public-la-federation-des-cegeps-exprime-ses-vives-preoccupations/>

4 Pour plus d'information sur le sujet, consulter la recherche « Quand le capital monte à la tête - L'éducation post-secondaire dans l'économie du savoir », disponible sur www.asse-solidarite.qc.ca

L'ironie de l'assurance-qualité

PHILIPPE LAPOINTE, ÉTUDIANT EN SCIENCES POLITIQUES

Au mois de novembre 2011, la ministre Beauchamp demandait au Conseil supérieur de l'éducation du Québec un avis devant être remis en janvier 2012 sur «l'opportunité d'ajuster les mécanismes d'assurance-qualité au Québec» pour la formation universitaire.

L'apparition du mot assurance-qualité dans le vocabulaire gouvernemental n'a rien de réjouissant. Malgré le fait que nous exigeons depuis des années une éducation publique, gratuite et de qualité, l'assurance-qualité fait référence à un bien autre contexte : l'évaluation des universités selon le modèle américain, avec des accréditations privées, connue sous le nom de Processus de Bologne en Europe.

Alors que le Québec témoigne d'un retard historique dans le processus mondial de marchandisation et de mise en concurrence de ses universités, l'assurance-qualité est un phénomène bien connu en Europe et aux États-Unis – qu'on tente aujourd'hui d'importer chez nous.

« De cette évaluation, la valorisation de l'université n'était plus son esprit critique, mais la « qualité ». C'était la naissance de l'un des principes de l'« assurance-qualité »

DE L'ESPRIT CRITIQUE À LA QUALITÉ

Des années 70 au début des années 80, la tâche de l'université a été de construire, autour de l'étudiant ou de l'étudiante, un projet de progrès social et technologique. Ce projet était rendu possible par le développement de l'esprit critique, qui permettait aux diplômé-e-s de dépasser les problèmes sociaux, économiques et technologiques. Les diplômé-e-s devaient avoir la capacité de critiquer les constats de leur époque, de générer des idées neuves et de les placer dans des systèmes globaux recoupés à l'intérieur des théories apprises. Tout cela se trouvait développé au sein de l'université. Malheureusement, cette liberté avait un coût : une relation ambiguë avec l'État. Ces universités, formant des générations dirigeant l'État et la société, construisaient – au fil du temps – un lien privilégié avec l'appareil gouvernemental. Il s'est construit une certaine dépendance envers l'État pour survivre et donc une limite dans la critique de ce dernier.

Par contre, en Europe, les perturbations de mai 68 et les multiples grèves étudiantes ont miné la confiance entre l'université et l'État. L'université n'a plus constitué un lieu de perpétuation de l'élite, mais plutôt de contestation. De là, une grande contradiction – soit le fait que l'université critiquait ce dont elle dépendait. L'esprit critique dérange.¹

Les États européens ont trouvé la solution à ce problème en retirant à l'université l'une de ses

pierres angulaires : l'évaluation. Dès les années 90, ils ont exigé que les universités européennes attestent à des tierces parties leur capacité de rendre des études de qualité. Auparavant, l'évaluation était issue d'un principe d'autogestion de l'université et, donc, intrinsèque à sa propre mécanique de contrôle, opérée par des collègues dans le corps professoral. Les différents États ont prétexté un manque de confiance et le désir d'assurer une compatibilité mondiale pour une meilleure mobilité du savoir. Ils se sont basés sur le modèle américain, depuis longtemps privatisé et soumis aux impératifs d'organismes d'accréditation. De cette évaluation, la valorisation de l'université n'était plus son esprit critique, mais la « qualité ». C'était la naissance de l'un des principes de l'« assurance-qualité ».

DÉFINIR LA QUALITÉ

Il peut être ironique de s'opposer à une évaluation sur le principe de la qualité. En effet, n'est-ce pas une revendication historique de l'ASSÉ que d'avoir une éducation de qualité? Cependant, il existe plusieurs définitions de la qualité en éducation supérieure, les bases ayant été jetées par Harvey et Green en 1993 dans leur article : « Defining Quality »². On peut ainsi résumer trois concepts :

La qualité comme excellence : est traditionnellement associée à quelque chose de spécial et de distingué par rapport aux autres, l'excellence est en fait le symbole même de l'élitisme. La réputation des universités comme Harvard, Cambridge ou la Sorbonne entrent dans cette définition de la qualité.

La qualité comme valeur pour l'argent : c'est une perspective économique qui établit un lien direct entre coût et qualité. Cette définition accentue le rôle de l'État à exiger une meilleur « efficacité » pour l'investissement reçu. À des buts précis, un « produit » doit répondre aux attentes précises d'un « client ». En se concentrant sur l'atteinte d'objectifs nommés, on oublie malheureusement de se questionner sur la pertinence des objectifs fixés au départ.

La qualité comme transformation : cette définition fait davantage référence au senti des diplômé-e-s quant à l'effet de l'éducation sur leur vie. L'acquisition de connaissances et compétences permet une meilleure préparation intellectuelle critique pour faire face aux préjudices et obstacles sociaux, il revient donc aux diplômé-e-s de considérer l'impact de leur apprentissage sur leur vie.³

Ainsi, la qualité de l'éducation peut prendre plusieurs aspects, et le choix de l'une des définitions plutôt qu'une autre consiste davantage en un choix politique qu'en une valeur objective. Les gouvernements ont généralement tendance à utiliser ces trois définitions en alternance, à des moments bien précis, mais seulement pour des raisons discursives.

QU'EST-CE QUE L'ASSURANCE-QUALITÉ?

L'assurance-qualité telle que présentée par le gouvernement est une reprise du développement de l'éducation supérieure en Europe à travers ce qui est connu comme le Processus de Bologne⁴. Ce processus est en fait une entente non contraignante entre 46 pays européens qui vise à faciliter la mobilité entre les institutions, à hausser l'attractivité des institutions européennes pour les académiciens et académiciennes originaires de pays non européens et à accentuer la recherche et le développement.

Ce processus se divise en trois grandes réformes. Premièrement, il uniformise les études en trois cycles (license-master-doctorat). Deuxièmement, il met en place le calcul de crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System). Finalement, il implante l'assurance-qualité. Au Québec, deux des réformes sont déjà naturellement incorporées puisqu'elles représentent l'uniformisation des études supérieures autour du modèle nord-américain : baccalauréat (trois ans, 90 crédits), maîtrise (deux ans, 60 crédits) et doctorat (trois ans, 90 crédits).

« Le Québec n'a pas implanté toutes ces mesures néolibérales, qui sont déjà implantées dans de nombreux pays »

En ce qui a trait à l'assurance-qualité, ce sont des organisations externes aux universités qui sont chargées d'établir les barèmes et les critères définissant la qualité. Basée principalement sur la « réussite » américaine, l'éducation est alors perçue comme un service fourni en échange de frais, qui se soumet aux certifications de production et de service comme ISO 9001. L'assurance-qualité garantit que l'université fournira des services à la hauteur des frais. Ainsi, les grandes écoles se disputeront la plus haute qualité/prix pour se distinguer auprès des étudiantes et des étudiants.

On se retrouve donc avec la seconde définition de la qualité telle qu'expliquée précédemment. L'assurance devient un outil de régulation du marché concurrentiel des universités pour l'« acquisition » d'une population étudiante étrangère.⁵ Déjà, l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) jalouse la capacité qu'a eue le processus de Bologne à permettre une mobilité des étudiants et étudiantes à travers l'Europe. Même si elle reconnaît qu'un tel processus est un témoignage de la perte de confiance qu'a l'État envers l'université, elle vante « le volet marketing du Processus de Bologne » en permettant de mettre toutes les universités en compétition.⁶

Les critères de qualité se basent sur les objectifs d'organisations indépendantes comme l'ENQA. Cet organisme s'appuie sur plusieurs tests et critères dont, par exemple, l'évaluation du nombre de bourses et de publications de chaque professeur-e, et des questionnaires génériques aux étudiants et aux étudiantes quant à leur appréciation du recueil de texte.⁷

Ces processus extérieurs de vérification de la qualité et de la concurrence sont justement le troisième pilier de la privatisation de l'enseignement : hausser les frais, modifier la gouvernance, implanter l'assurance-qualité. En considérant l'université comme une entreprise, avec ses produits et sa clientèle, on considère que l'éducation est un investissement à la fois personnel et national. Personnel parce que dans une perspective individuelle de stratégie de vie, la formation augmente la valeur de l'individu sur le marché du travail et lui permet d'avoir un meilleur salaire. C'est la théorie du capital humain de Brecker.

Mais aussi, on considère que l'éducation dans notre société du savoir est un facteur de croissance économique. La recherche et l'enseignement sont à la fois des marchandises et des bonifications au niveau de l'offre de services d'un pays. À ce niveau, les étudiants et les étudiantes deviennent des denrées exportables et importables, au même titre que le pétrole. C'est la théorie de la croissance endogène de Robert Lucas.

Ces théories néo-classiques justifient que l'individu et l'État partagent le financement de l'éducation, car c'est un bénéfice, tant sur le plan individuel que collectif. D'un côté, l'individu acquiert son salaire et de l'autre, l'État profite de la croissance économique. La population étudiante hors pays est alors considérée comme une marchandise de choix. Les universités doivent donc se concurrencer pour acquérir le plus possible d'étudiants et d'étudiantes, et ainsi augmenter la valeur de l'institution en prouvant son attractivité, tout en haussant la facture.

Le Québec n'a pas implanté toutes ces mesures néolibérales, qui sont déjà implantées dans de nombreux pays. À cet effet, nous constituons une certaine exception. Or, comme le dit Trotsky, « la notion de retard historique est plutôt relative et peut être un avantage. » En voyant les erreurs des autres, nous pouvons les éviter. Il n'y a pas de gloire à être le premier à foncer directement dans un mur.

Lorsque l'ASSÉ revendique une éducation de qualité, il est question d'une qualité qui transforme, d'une satisfaction des diplômés face à leur parcours et de leur perception qu'ils et elles sont maintenant plus aptes à affronter les injustices, critiquer les failles du système et comprendre les nuances de notre monde. Cette qualité n'a pas de prix et elle est universelle. Le jour où nous aurons l'assurance que notre éducation sera de qualité, ce sera le jour où nous cesserons de la traiter comme une marchandise. Ce jour-là, l'éducation sera gratuite.

1 STAMELOS, Yorgos, De l'esprit critique au ranking universitaire : pièces d'un puzzle, Presses de l'Université Patras, Grèce, 2009.

2 HARVEY, L., GREEN, D., «Defining Quality», Assessment and Evaluation in Higher Education, Vol. 18. 1993.

3 PARRI, Janne, «Quality in Higher Education», Vabyda/Management. No. 2 (11), 2006. et TAM, Maureen, «Measuring Quality and Performance in Higher Education», Quality in Higher Education, Vol 7, No. 1, 2001.

4 http://www.coe.int/t/dg4/highereducation/ehea2010/bolognapedestrians_fr.asp

5 GARCIA, Sandrine, «L'Europe du savoir contre l'Europe des banques?», La construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, Actes de la recherche en sciences sociales, 2007/1 no. 166-167.

6 AUCC, Le processus de Bologne et ses répercussions pour les universités canadiennes, Rapport du symposium de 2009 à l'AUCC.

7 <http://www.enqa.eu/>



GRÈVE DES EMPLOYÉ-E-S DE SOUTIEN À L'UNIVERSITÉ MCGILL

Une victoire pour la solidarité syndicale

JOËL PEDNEFAULT, ÉTUDIANT EN HISTOIRE

Après plus de trois mois sur les lignes de piquetage, les membres du syndicat des employé-e-s de soutien de McGill en grève ont finalement accepté l'offre de l'Université et ont voté le retour au travail. Chronique d'une grève combative et victorieuse qui a connu des moments forts.

Après quelques semaines de piquetage aux entrées du campus, le syndicat des employé-e-s de soutien de McGill faisait l'objet d'une injonction. À la suite d'une ordonnance de la cour, les employé-e-s ne pouvaient plus manifester près de ces entrées, ni manifester en grand nombre aux alentours du campus. Cette décision de la cour, demandée par la direction de l'Université McGill, a forcé le syndicat à augmenter ses moyens de pression. Pour pouvoir poursuivre la lutte, le syndicat a ralenti la circulation routière près du pont Jacques-Cartier. Quelques membres ont même été arrêtés lors de perturbations des galas organisés par l'Université dans le centre-ville. Un matin, coup de théâtre : le syndicat a bloqué l'accès au chantier du Centre universitaire de santé de McGill dans l'ouest de la ville. En geste de solidarité, les employé-e-s de la construction n'ont pas traversé leur ligne de piquetage. C'était quelques jours avant un débrayage massif contre l'abolition par le gouvernement libéral du placement syndical dans les chantiers.

N'oublions pas non plus que, lors de la manifestation étudiante du 10 novembre dernier, les 1700 membres du syndicat se sont joints au mouvement étudiant. On a assisté à des moments forts cette journée-là : des milliers d'universitaires et d'employé-e-s de soutien de McGill, et même un contingent d'indigné-e-s venu-e-s du square Victoria, ont rejoint des milliers de contestataires de l'Université Concordia en route pour la place Émilie-Gamelin. La convergence des grèves étudiantes et des employé-e-s de soutien a permis des échanges rares dans une université où l'administration a tout intérêt à diviser pour mieux régner. D'un côté, on rencontrait des gens dans la quarantaine qui peinent encore à payer leur dette étudiante; de l'autre, on entendait parler pour la première fois de la hausse des frais de scolarité.

Après un *blitz* de négociations, la grève des employé-e-s de McGill s'est terminée le 5 décembre 2011. Les membres ont adopté une convention collective qui révèle à quel point l'Université a dû céder : augmentations salariales et introduction d'une véritable échelle salariale d'ici cinq ans (alors que l'Université prétendait que c'était impossible), introduction du principe d'ancienneté pour les quarts de travail de soir et de fin de semaine, droit de regard sur les décisions touchant aux avantages sociaux... Le portrait demeure toutefois mitigé, le syndicat n'ayant pas pu obtenir de garanties sur la question des pensions de retraites

que l'Université menace de couper. Le germe de futurs conflits est-il déjà semé? Le fait que seulement 70 % des membres du syndicat ont voté la fin de la grève laisse deviner une frustration, voire une radicalisation, qui ne disparaîtra pas de sitôt.



LE SYNDICAT DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE MCGILL, LE MCGILL UNIVERSITY NON-ACADEMIC CERTIFIED ASSOCIATION (MUNACA) A FAIT UNE GRÈVE QUI DURA PLUS DE TROIS MOIS.

CRÉDIT PHOTO: JAIME DOS REIS

Alors que cette grève se termine, une autre, étudiante cette fois-ci, s'amorce à McGill comme ailleurs. Dans ce contexte, plusieurs étudiants et étudiantes espèrent maintenir la solidarité créée sur le campus au moment de la grève des employé-e-s de soutien. Bien que les employé-e-s des universités soient organisé-e-s comme dans les usines du 19^e siècle (c'est-à-dire en syndicats de métier), il demeure possible de lever les barrières corporatistes par une mobilisation de la base regroupant étudiants, étudiantes et employé-e-s de l'université.



DESSIN: MARIE DAUVERNE

BILAN CRITIQUE D'OCCUPONS MONTRÉAL

L'indignation de quoi au juste?

LAURENCE MEUNIER-DUBÉ, ÉTUDIANTE EN SCIENCES HUMAINES

Au Québec comme ailleurs, le mouvement d'occupation des indigné-e-s décrivant les « abus » du capitalisme a été largement médiatisé. Il a le mérite d'avoir remis à l'ordre du jour la douloureuse « question sociale », celle des inégalités économiques et de l'exploitation capitaliste. Occupons Montréal tire à sa fin, le campement ayant été démantelé le 25 novembre dernier. C'est maintenant l'heure du bilan. Qu'est-ce que le mouvement étudiant peut bien apprendre de cette expérience de lutte?

LUTTONS... POUR L'IMAGE!

Pour les indigné-e-s de Montréal, une chose était claire : garder une bonne visibilité médiatique était une nécessité pour le campement. Toutefois, ce choix eut au final plusieurs conséquences fâcheuses. Ainsi, en assemblée générale, il est parfois arrivé que des personnes votent contre une proposition, même si elles étaient en accord avec celle-ci, uniquement par souci de conserver une bonne image médiatique. Résultat : aucune action n'a été entreprise, le campement a été évacué par les forces policières et le capitalisme continue son chemin. Quant aux médias, ils ont été choyés par le sensationnalisme de ce campement, qui ressemblait davantage à un cirque qu'à un soulèvement populaire.

Cette stratégie médiatique a également créé un problème au niveau de la représentation d'Occupons Montréal. Comment décrire ce mouvement? Comment pouvait-on en faire un tableau uniforme alors qu'il était composé de tant de couleurs et de formes différentes? Il ne pouvait y avoir de représentantes et de représentants au sein des indigné-e-s puisque les personnes qui y étaient présentes possédaient des visions divergentes du projet. Ainsi, lorsqu'un groupe restreint d'individus a décidé de prendre le contrôle des relations publiques entre le campement et les médias, énormément de pouvoir informel lui a été accordé. Cela a toutefois été légitimé grâce à un nom qui lui a été donné : c'était le comité médias.

Dans une lutte, il est possible d'utiliser les médias à des fins judicieuses en les intégrant à une stratégie globale. Toutefois, ils ne doivent pas servir de prétexte pour altérer le discours des militants et des militantes qui font vivre le mouvement, sans quoi le syndicalisme de combat ne ferait que partir à la dérive.

UN REGROUPEMENT MORCELÉ

D'autres facteurs ont également pu nuire au mouvement Occupons Montréal à certaines occasions, notamment le désir constant d'intégrer le plus grand nombre de gens possible au mouvement. Il est bien entendu important qu'un groupe contestataire soit inclusif, mais la recherche de l'unanimité peut cependant devenir une nuisance. Si, notamment, on refuse de prendre des positions claires en assemblée générale pour ne pas



DESSIN: MARIE DAUVERNE

exclure des gens qui pourraient ne pas s'y identifier, il est possible que cela devienne compromettant. Dans le cas d'Occupons Montréal, les protestataires en sont venus à voter des positions vagues dans le but d'atteindre un consensus absolu. Cependant, en agissant de la sorte, le mouvement est devenu une proie facile pour la récupération politique, surtout pour la droite économique. Vaut-il mieux créer une union à tout prix, cherchant la revendication qui sera le plus petit dénominateur commun, ou est-il préférable de construire un mouvement plus restreint, mais d'autant plus fort par des revendications communes et précises?

RECONNAÎTRE L'APPORT POSITIF

Il est tout de même nécessaire de reconnaître l'apport positif de ce qui s'est déroulé à la Place du Peuple, au Square Victoria de Montréal. On y a élaboré une microsociété autogérée propice aux échanges et aux débats. Dans une ville transie d'automobiles et de magasins, on a redonné sens au mot « espace public ». Les idées qui sont ressorties du mouvement ont permis à un grand nombre de citoyennes et de citoyens de se questionner, mettant ainsi sur la table des questions négligées, comme celle de la place de la finance dans l'économie. Ce qui est inouï, c'est que les fondements de notre système économique sont enfin de plus en plus remis en question par la population.



L'UNIVERSITÉ
S'ARRÊTE

DE LA MISÈRE EN MILIEU ÉTUDIANT

« La grève de Mai 68 en France démarra sur ce titre: de la misère en milieu étudiant. Aujourd'hui, la misère en milieu étudiant, c'est la difficulté d'arriver à payer le loyer, la nourriture, les frais de scolarité, etc. Mais c'est aussi une autre misère, celle de notre système d'éducation perverti par la logique néolibérale. »



Lorsqu'étudier rime avec précarité

SOPHIE TÉTRAULT-MARTEL, ÉTUDIANTE EN ANIMATION ET RECHERCHES CULTURELLES

Une image de l'étudiante et de l'étudiant type circule à travers les médias de masse depuis l'annonce de la hausse des frais de scolarité: celui et celle qui se paye des voyages à tous les ans, qui roule sur l'or. Pourtant, lorsque l'on s'attarde de plus près à la condition étudiante, on se rend compte que cette image est faussée. Notamment en constatant les derniers chiffres de Moisson Montréal, où l'on voit que le nombre d'étudiants et étudiantes recevant de l'AFE (Aide financière aux études) et obligées d'avoir recours aux banques alimentaires pour se nourrir a triplé en trois ans.¹ Regard sur la couche la plus pauvre qui a de la difficulté à répondre à ses besoins les plus vitaux.

LES BANQUES ALIMENTAIRES, NÉCESSAIRES POUR VIVRE

D'après le Bilan faim 2011, les étudiantes et les étudiants qui bénéficient d'un soutien alimentaire par les différents organismes œuvrant dans la métropole représentent environ 10% des bénéficiaires, soit le troisième groupe de personnes en importance, un bond considérable depuis 2008.² Difficile de ne pas voir dans ces données le résultat de la hausse des frais de scolarité imposée en 2007 à raison de 50\$ par session durant cinq ans. On ne peut qu'imaginer que les chiffres vont gonfler d'autant plus avec la hausse draconienne annoncée par le gouvernement pour 2012. Il est alors évident que le montant alloué par l'AFE pour la nourriture, 7\$ par jour, est inadéquat.³ Devant ces chiffres troublants, on dénote l'extrême précarité de la strate la plus pauvre des étudiantes et étudiants.

Aller vers une ressource d'aide alimentaire, c'est aussi un support de dernier recours. C'est lorsqu'une personne a épuisé toutes ses ressources qu'elle se tournera, avec difficulté, vers des organismes lui permettant de subvenir à un besoin aussi vital que celui de manger. Il faut aussi spécifier que ce n'est pas avec la perspective d'économiser de l'argent qu'une personne va vers une banque alimentaire. Il est plutôt difficile de se sentir bien en recourant à des ressources alimentaires afin de se nourrir et, parfois, de nourrir sa famille.⁴ Le stress et la peur de ne pas savoir si l'on pourra manger à sa faim cause une

détresse psychologique et se répercutent dans les études.⁵ Les plus pauvres sont donc dans une impasse qui pourrait aisément mettre fin à leur parcours scolaire. La dure réalité, c'est que près de 40% des étudiantes et des étudiants qui quittent les bancs d'école le font pour une question financière⁶, un chiffre qui laisse penser que ceux et celles qui sont à bout de souffle doivent choisir entre étudier et se nourrir adéquatement.



DESSIN: MARIE DAUVERNE

ÉTUDIER ET SE LOGER : UN SACRIFICE EN SOI

La dépense la plus importante et la plus décisive pour la population étudiante reste le logement. En effet, uniquement 33,7 % des cégepiens et cégepiennes bénéficiaires de l'AFE habitent chez leurs parents, 22,9 % pour les universitaires.⁷ La distance géographique entre le foyer familial et l'endroit d'études est pour plus des deux tiers des étudiants et étudiantes la raison du départ de chez leurs parents, ce qui est loin d'être un choix.⁸ En grande proportion, ceux-ci devront donc payer un loyer, entraînant des dépenses considérables.

À ce sujet, la Société canadienne du logement affirme qu'il ne faudrait pas dépasser le tiers de notre revenu afin de se loger.⁹ Pourtant, les étudiantes et étudiants universitaires

La POSITION DE L'ASSÉ

L'ASSÉ lutte pour obtenir un régime d'aide financière adéquat ayant pour but d'éliminer l'endettement étudiant et d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux ;

à temps plein sont plus de la moitié (56 %) à largement dépasser ce seuil critique.¹⁰ Sachant que, en moyenne, les cégepiennes et cégepiens dépensent le 2/3 de leur revenu pour se loger et les universitaires 45 %¹¹, on comprend que le seuil critique a largement été dépassé, contribuant ainsi grandement à la pauvreté étudiante. Ces chiffres n'iront pas en descendant si l'on se fie à l'état actuel du marché du logement. En effet, dans la région métropolitaine, il existe un phénomène d'embourgeoisement des quartiers qui fait en sorte que le prix des loyers est en constante augmentation. Ce processus vise à donner un nouveau « look » aux quartiers afin d'attirer une population plus riche et, par le fait même, à faire évacuer les plus pauvres, y compris les étudiantes et les étudiants.

PROBLÉMATIQUE ÉTUDIANTE, PROBLÉMATIQUE GLOBALE?

Les étudiantes et les étudiants ne sont pas les seuls à voir leurs statistiques de précarité gonflées. En effet, chez Moisson Montréal, on constate une augmentation de 22 % entre 2009 et 2010 des personnes qui ont eu recours à une aide alimentaire.¹² Du côté du logement, en 2006, 35,6 % des ménages locataires dépensaient plus de 30 % de leur revenu en loyer et parmi ceux-ci, 16,1 % dépensaient plus de la moitié de leur revenu afin de se loger.¹³ Les mesures d'austérité des gouvernements péquistes et libéraux aggravent directement la précarité des étudiantes et étudiants et de la classe moyenne qui s'effrite de plus en plus. Nous pouvons compter comme exemple la dernière hausse des frais de scolarité annoncée, l'impôt-santé de 200 \$ par contribuable, l'élimination de paliers d'imposition et les réductions des impôts pour le bénéfice des plus fortuné-e-s de notre société. **Face à cette attaque, nous devons nous mobiliser afin, que plus jamais, étudier, ou même vivre, ne rime avec précarité.**

1 Moisson Montréal, Bilan faim 2011, p.21 Disponible à l'adresse suivante http://www.moissonmontreal.org/pdf/BilanFaim_2011.pdf

2 Ibid, p.9

3 Fédération des étudiants universitaire du Québec (FEUQ) « Sources et modes de financement des étudiants de premier cycle », 2009, p.54, Disponible à l'adresse suivante : http://www.feuq.qc.ca/IMG/pdf/1011_cau_sources_et_modes_web_vai_fr.pdf

4 4,7% de la population étudiante du premier cycle à temps plein et plus du quart à temps partiel ont à charge au moins un enfant, Ibid p.22 et 73

5 « Des étudiants vivent de prêts et de Moisson Montréal » Radio-Canada, reportage diffusé le 1 décembre 2011, <http://www.radio-canada.ca/emissions/desautels/2010-2011/chronique.asp?idChronique=188942>

6 Fédération des étudiants universitaire du Québec (FEUQ) « Sources et modes de financement des étudiants de premier cycle », 2009, p.67, Disponible à l'adresse suivante : http://www.feuq.qc.ca/IMG/pdf/1011_cau_sources_et_modes_web_vai_fr.pdf

7 AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES. Enquête sur les conditions de vie des étudiants de la formation professionnelle, du collégiale et de l'université, 2007, Québec, p. 47 Disponible à l'adresse suivante : http://www.afe.gouv.qc.ca/_files/docs/enqueteConditionVie2007_FR.pdf

8 Ibid, p.47

9 Société canadienne d'hypothèques et de logement, « Est-ce que j'ai les moyens d'accéder à la propriété? » [Http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/aclo/acmaetet_002.cfm](http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/aclo/acmaetet_002.cfm)

10 Fédération des étudiants universitaire du Québec (FEUQ) « Sources et modes de financement des étudiants de premier cycle », 2009, p.52, Disponible à l'adresse suivante : http://www.feuq.qc.ca/IMG/pdf/1011_cau_sources_et_modes_web_vai_fr.pdf

11 480\$ par mois pour les étudiant-e-s du Cégep et 560\$ pour les universitaires, AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES. Enquête sur les conditions de vie des étudiants de la formation professionnelle, du collégiale et de l'université, 2007, Québec, p.54 Disponible à l'adresse suivante : http://www.afe.gouv.qc.ca/_files/docs/enqueteConditionVie2007_FR.pdf

12 Moisson Montréal, Bilan faim 2010, p.10 Disponible à l'adresse suivante : http://www.moissonmontreal.org/pdf/BilanFaim_2010.pdf

13 FRAPRU, « Le recensement de 2006 en chiffre » Bilan noir : logements et pauvreté au Québec, des chiffres et des visages, janvier 2009, Disponible à l'adresse suivante : <http://www.frapru.qc.ca/IMG/dn2009/Recensement.html>

Pour une université sans frontières

PAR RUSHDIA MEHREEN, RAUL CHACON ET NADIA HAUSEFATHER, TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR HUGO BONIN

Malgré une prétention à l'ouverture et au multiculturalisme, le Québec est en train de devenir un environnement de plus en plus hostile aux étudiants internationaux et étudiantes internationales. Depuis 2008, le gouvernement a autorisé les universités à augmenter les frais de scolarité que paient ces derniers de 10 % par année. En 2008-2009, la situation s'est encore aggravée quand Québec a décidé de déréguler complètement les frais internationaux dans le cas de six programmes, laissant aux universités la possibilité d'augmenter ces frais tant qu'elles le souhaitent. Certaines d'entre elles n'ont même pas eu la décence de prévenir les étudiantes et les étudiants concerné-e-s de ces augmentations. Certaines étant de près de 50% et ayant eu des conséquences sérieuses au niveau du bien-être des étudiants.

Il y a deux ans, Mahmood Salehi, étudiant à l'Université Concordia à la maîtrise en administration des affaires (MBA), est arrivé d'Iran avec toutes ses économies. La lettre d'acceptation de l'université affirmait que « les frais pour le programme de MBA John Molson pour l'année académique 2009-2010 étaient approximativement de 13 700 \$ ». Il a fait son

budget en conséquence : celui-ci était serré mais équilibré.

Pourtant, lors de son arrivée au Canada en août 2009, il a reçu une facture de 19 676, 98 \$ - soit une augmentation de près de 50%. L'Université Concordia ne lui avait donné aucun avertissement. Depuis, Salehi a souffert de stress, de problèmes de santé, de dépression, du mal du pays, de faibles résultats scolaires et a ainsi eu des difficultés à obtenir un permis de travail. Il a finalement obtenu une réduction de 2 000 \$ de sa facture, mais le mal était déjà fait. « Je n'avais pas acheté de manteau d'hiver; j'attendais le mois de janvier en tremblotant pour en acheter un moins cher », a-t-il affirmé.

Ces événements ont transformé sa perception du respect canadien des droits humains. Selon lui, « Si un consommateur canadien est victime d'une surfacturation de la part d'une compagnie, il peut aller devant un juge et il bénéficiera du soutien des médias et des associations de protection des consommateurs. En contrepartie, il est malheureux de constater que les universités canadiennes ont trouvé dans les étudiants internationaux un moyen de financer leur soi-disant "développement" et que personne n'est là pour ces étudiants surfacturé-e-s et sans-ressources. »

Un autre étudiant, dans le même programme que Salehi, est retourné en Inde parce qu'il ne pouvait plus payer, et ce, malgré le fait qu'il bénéficiait d'une bourse d'études de la Banque TD.

En 2009, le gouvernement du Québec a dérégulé les frais de scolarité internationaux pour six programmes : droit, science informatique, génie, mathématiques et sciences pures. De plus, Québec ne cesse d'augmenter les frais différentiels pour les étudiantes internationales et les étudiants internationaux, sans oublier la marge d'augmentation de 10 % dont bénéficient les universités depuis 2008. Un nombre croissant d'étudiants et d'étudiantes se demandent si cela vaut encore la peine pour eux de venir étudier au Québec.

« Même si j'aime Montréal et le Québec, confie Doug Smith, un étudiant international aux cycles supérieurs à Concordia, je dis à mes amis de ne pas venir ici. C'est trop imprévisible. D'une année à l'autre, je ne sais même pas si je vais pouvoir continuer à étudier. » Cette idée semble être partagée par de plus en plus d'étudiantes et d'étudiants à travers le monde. Selon une enquête de Statistique Canada, la part du Québec en étudiants étrangers et étudiantes étrangères, au Canada, est passé de 37 %, en 1999, à 26 %, en 2008 – la même année où le gouvernement autorisait la déréglementation des frais internationaux¹.

Dans un entretien paru dans *Le Devoir*, le président de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CRÉPUQ), Daniel Zizian, a confirmé que moins de 10 % des étudiants internationaux et étudiantes internationales s'établissent définitivement au Québec². Pour la plupart, c'est tout simplement le résultat direct de difficultés financières qu'ils rencontrent au cours de leur parcours. Il existe peu d'opportunités d'emplois décents en dehors des campus ils et elles font face à un système complexe de permis de travail, tant au niveau provincial que fédéral. Par exemple, le gouvernement canadien oblige la population étudiante internationale aux cycles supérieurs à trouver un emploi à temps plein pour un an avant d'obtenir leur résidence permanente. Beaucoup d'étudiants et d'étudiantes préfèrent tout simplement retourner dans leur pays d'origine afin de commencer immédiatement à rembourser leurs dettes.

Malgré leur importante contribution à l'économie québécoise par leur consommation et les taxes dont ils s'acquittent – on estime que les étudiants internationaux génèrent un milliard de dollars de revenus par année au Québec³ – ce groupe fait face à de multiples barrières pour ce qui est de leur intégration à notre économie.

Les étudiants et les étudiantes provenant d'autres provinces font face à des obstacles similaires. Mis à part certaines exceptions, les Canadiennes et les Canadiens étudiant au Québec paient des frais supplémentaires qui font en sorte que leur facture annuelle approche les 6 000 \$ par année – facture par ailleurs indexée chaque année par rapport à la moyenne canadienne des frais de

scolarité. Afin d'être admissibles à la résidence permanente au Québec et, ainsi, éviter les hausses différentielles, la population étudiante provenant du reste du Canada doit habiter au Québec durant un an sans être aux études à temps plein.

« Je n'avais pas les moyens de payer les frais pour étudiants d'en dehors de la province, raconte Fred Burrill, étudiant à McGill aux cycles supérieurs, mais en tant qu'étudiant à temps partiel, je ne pouvais recevoir aucune bourse. Au final, je me suis retrouvé à avoir deux emplois tout en allant à l'école et très peu d'argent ou de temps pour mes études durant cette année. »

Tout ceci est bien sûr en contradiction flagrante avec la Déclaration universelle des droits de l'Homme, qui affirme que « l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite. » L'éducation est un droit, peu importe la nationalité ou le lieu de naissance. Par ailleurs, en facturant des frais aussi élevés à des étudiants et à des étudiantes qui proviennent souvent de pays où le revenu moyen est significativement plus bas qu'au Canada, le Québec perpétue le transfert de richesses des pays du Sud vers les nations occidentales les plus riches.

« C'est trop imprévisible. D'une année à l'autre, je ne sais même pas si je vais pouvoir continuer à étudier »

- Doug Smith, étudiant international

Pire encore, les différences de frais entre les étudiants et étudiantes du Québec et ceux et celles provenant du reste du Canada ou d'autres pays peuvent rendre la construction d'un mouvement uni pour

l'éducation accessible difficile – un fait qui n'est pas passé inaperçu aux yeux du gouvernement du Québec. À cause de leur statut légal plus précaire, ces étudiantes et ces étudiants ont souvent hésité à prendre la rue. Toutefois, les choses semblent évoluer sur ce plan. Par exemple, en 2010, une campagne menée par les étudiantes internationales, les étudiants internationaux et leurs alliés, à l'Université Concordia, a culminé avec l'« Angry Week », une semaine d'actions symboliques et directes. Cette mobilisation a forcé l'université à négocier et à modifier partiellement leurs plans.

Les étudiants et les étudiantes provenant du reste du Canada et du monde sont une ressource inestimable pour le mouvement étudiant. Ils et elles arrivent avec leurs propres expériences ainsi que leurs énergies et motivations. De l'Indonésie à la Nouvelle-Écosse, en passant par le Chili, la privatisation de l'éducation est une tendance mondiale. Face à celle-ci, l'union fait la force. Comme nous refusons que la logique du marché devienne celle du système d'éducation, nous ne devons et ne pouvons pas permettre que les étudiants et les étudiantes provenant de l'extérieur du Québec soient traités-e-s comme des marchandises.

1 Kathryn McMullen et Angelo Elias, Tourism and the Centre for Education Statistics Division, "A Changing Portrait of International Students in Canadian Universities," hiver 2011, <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2010006/article/11405-eng.htm> (10 décembre 2011).

2 Lisa-Marie Gervais, "Portes ouvertes aux étudiantes étrangères," *Le Devoir*, 3 septembre 2011, <http://www.ledevoir.com/societe/education/330706/portes-ouvertes-aux-etudiants-etrangers> (10 décembre 2011).

3 *Ibidem*

L'économie du savoir dans mon université

Le cas du Complexe des sciences de l'UQAM

ÉMILIE PLOURDE-LAVOIE, ÉTUDIANT EN MATHÉMATIQUES

Le Complexe des sciences Pierre-Dansereau est un campus de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) situé au métro Place-des-Arts. Il accueille principalement les programmes de chimie, de biologie et d'informatique, regroupés dans la Faculté des sciences. Effectuée entre 1993 et 2006, la construction des bâtiments composant ce campus ultramoderne visait à combler les besoins grandissants en équipements et espaces de recherche des programmes de sciences pures de l'UQAM.

Étant donné sa constitution récente, le Complexe Dansereau est un exemple type des mutations qu'ont connues nos institutions d'enseignement dans les dernières décennies, transformant radicalement leur mission d'éducation et de recherche en une mission principalement économique. Enquête dans un pavillon près de chez vous, où les notions d'économie du savoir, de marchandisation de l'éducation ou d'arrimage au marché représentent une réalité quotidienne et manifeste.

UQAM : PROMOTEUR IMMOBILIER

L'une des premières choses qui surprendront un visiteur du Complexe Dansereau est la présence d'entreprises privées dans les murs de l'université. Que le niveau métro du pavillon Président-Kennedy (PK) ressemble à s'y méprendre à l'aire de restauration d'un supermarché, avec de grandes chaînes – Café Dépot, Sushi Time – et un dépanneur, n'est pourtant qu'un aspect mineur de ce portrait. En effet, le niveau rez-de-chaussée est occupé par l'entreprise Angiochem, un cas très particulier à l'UQAM sur lequel on reviendra. Le troisième étage abrite l'entreprise Caprion; le quatrième, l'entreprise Sirocco; le sixième, quant à lui, accueille Heavy 2 Light Oil, Consorem et Divex.

De l'autre côté de la rue, le pavillon des sciences biologiques (SB), construit en conformité avec la norme LEED, ne fait pas exception. Deux étages sont consacrés à l'enseignement, avec laboratoires et salles de classes, deux étages abritent des laboratoires de recherche et des chaires subventionnées, et les quatre autres étages abritent exclusivement des entreprises privées. En les visitant, on se croirait dans un centre de recherche privé, et certainement pas dans un pavillon de l'UQAM.

On pourrait affirmer que le fiasco immobilier de l'UQAM a commencé avec le complexe Dansereau. Dans un article du 3 mai 2007 paru dans *Le Devoir*, le journaliste Guillaume Bourgault-Côté faisait état qu'« [e]nviron 95 % des locaux destinés à être loués à des compagnies privées [étaient] encore désespérément vides¹ ». Changé en promoteur immobilier, l'UQAM se devait de compétitionner avec des complexes commerciaux comme le Technopôle Angus et a dû réaliser des « aménagements locatifs très précis » pour accommoder une entreprise, Immuni-T, l'une des premières à s'installer, toujours présente au 5e étage.

Poussées par un nouveau mode de financement basé sur le nombre d'étudiants et d'étudiantes, les universités ont misé sur la construction de nouveaux campus et sur la publicité pour attirer dans leur institution un maximum d'universitaires, appelé-e-s désormais clientèle. Pour financer ces vastes développements immobiliers, on a fait reposer le remboursement des coûts de construction sur les revenus espérés de location. L'histoire de l'UQAM nous a montré que cette stratégie avait toutes les chances d'échouer puisque la totalité du risque lié à l'entreprise immobilière est laissée à l'institution publique. Dans le cas du Complexe

Dansereau, l'UQAM, déjà en difficulté financière à cause de l'Îlot Voyageur, devait déboursier encore d'autres fonds pour accommoder des entreprises privées, profitant essentiellement de laboratoires neufs à petit prix, puisque, nous dit-on, « [l]es tarifs de location sont concurrentiels ».

« En effet, le problème est systémique et tous les universités et cégeps du Québec s'inscrivent dans cette mouvance qui, à terme, menace la qualité de l'éducation, son accessibilité et surtout, une vision collective, humaniste et universelle du savoir et de l'éducation »

L'UQAM espérait, selon le professeur Jean-François Giroux, alors directeur du département de sciences biologiques, que les étudiants et étudiantes seraient embauché-e-s par les entreprises en question. Dans les faits, elles en embauchent peu et participent à une partie de leurs bourses et salaires. En outre, selon le doyen de la faculté des sciences, Mario Morin, rencontré en novembre 2011, de nouvelles difficultés émergent de ce genre de partenariat, notamment la question de la propriété intellectuelle de l'étudiant ou de étudiante diplômé-e travaillant dans ces laboratoires. Il y a, en effet, une contradiction fondamentale entre la nécessité de libre divulgation des résultats de recherche en milieu universitaire et la propriété intellectuelle, fondation de l'économie du savoir et source de revenus pour les entreprises. Cette différence exige un suivi constant afin que soient respectés les droits des étudiants et des étudiantes.

Juste à côté, le pavillon de chimie et de biochimie (CB), construit dès 1995 pour équiper le département de chimie et de biochimie de laboratoires modernes, semble à première vue s'éloigner du mode de développement de ses deux voisins. Le premier étage est entièrement consacré à l'enseignement, avec des salles de classe et des laboratoires de chimie bien équipés. Les trois autres étages sont occupés par des laboratoires à la fine pointe de la technologie et accueillant trois centres de recherche : BioMed-UQAM, NanoQAM et PharmaQAM.

BioMed-UQAM, fondé en 2003, est un centre de recherche rassemblant des professeurs en biochimie et en physiologie cellulaire de l'UQAM, de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) et de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Subventionné par des organismes publics, ce centre de recherche jouit d'une certaine indépendance vis-à-vis du milieu économique, contrairement aux autres colocalitaires.

Le centre de recherche NanoQAM regroupe quatre laboratoires de l'UQAM dotés « [d']une large série d'appareils scientifiques de haute performance et de routine permettant la synthèse ainsi que la caractérisation de nanomatériaux et systèmes nanométriques² ». Ce centre est un exemple parfait de la transformation observée dans les buts de la recherche universitaire au Québec, passant d'une vocation scientifique à une vocation économique. L'université n'est plus considérée comme un acteur social, contribuant à la libre diffusion de la connaissance, mais bien comme un acteur économique à part entière. Cela se manifeste par le transfert du financement des universités des budgets du ministère de l'Éducation vers ceux du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).

La source de financement première de NanoQAM est NanoQuébec, un organisme subventionné par le MDEIE et « dont l'objectif est de renforcer l'innovation en nanotechnologie en vue d'accroître les retombées économiques au Québec³ ». En 2007, NanoQuébec finançait NanoQAM à hauteur d'un million de dollars sur six ans. Cet argent visait à « entretenir et à opérer les infrastructures existantes, c'est-à-dire les équipements de pointe acquis par les chercheurs du groupe au cours des dernières années, essentiellement grâce à des subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)⁴ ». La mission de la FCI ne diffère pas de celle de NanoQuébec puisqu'elle vise, entre autres, à « appuyer l'innovation dans le secteur privé et [à] créer des emplois de qualité qui renforcent la position du Canada dans l'économie du savoir⁵ ».

Derrière cette subvention se cachait cependant une condition : NanoQAM devait offrir accès à ces équipements aux entreprises privées n'ayant pas les moyens de se les procurer. On voit donc l'université se transformer en fournisseur de services aux entreprises. Ces subventions profitent indirectement au secteur privé, mais sont effectuées par l'université, ce qui change radicalement sa mission. Selon Jérôme Claverie, directeur administratif de NanoQAM et professeur au département de Chimie, la subvention servirait, entre autres, à « payer le salaire d'un coordonnateur qui [pourrait] faire la promotion [de leurs] services auprès du privé, coordonner les heures d'utilisation des équipements, de façon à ne pas nuire à la recherche, et aider les intervenants externes à opérer les équipements de la

plateforme ». Ce salaire supplémentaire destiné à l'administration nous rappelle les conclusions de la recherche de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques sur la hausse des frais de scolarité et qui démontrait que le changement de mission des universités alourdissait significativement leurs coûts d'administration.⁶

PharmaQAM, un centre de recherche situé dans le pavillon CB, est un autre exemple de la transformation de la vocation de l'UQAM. En effet, dans la présentation du laboratoire, on peut lire qu'il a comme objectif « de consolider, dans un milieu académique, des activités de recherche habituellement retrouvées dans l'industrie pharmaceutique⁷ »; il « rassemble toutes les expertises complémentaires essentielles pour optimiser les processus conduisant au développement de nouveaux médicaments » au même endroit. Manifestement, l'idée de recherche fondamentale, destinée à l'augmentation et à la libre diffusion du savoir, est complètement abandonnée au profit d'une recherche appliquée visant à développer de nouveaux produits commercialisables.

Dans une entrevue réalisée peu après la fondation de PharmaQAM, en 2008, Sarah Jenna, directrice adjointe de biochimie, expliquait sans



LE COMPLEXE DES SCIENCES DE L'UQAM, DE PLUS EN PLUS ARRIMÉ AUX BESOINS DES ENTREPRISES.

détours que l'UQAM investissait dans un bon créneau. En effet, « auparavant, les compagnies criblaient des milliers de molécules au hasard, dans l'espoir d'identifier quelques *leads*. Mais cette technique est très coûteuse. Maintenant, l'industrie veut travailler avec des molécules qui, dès le départ, présentent un certain potentiel »⁸ D'où l'idée géniale de l'UQAM de s'intéresser à ce secteur...

Ce discours économique provenant d'un laboratoire universitaire représente pourtant la norme que cherchent à imposer le gouvernement et le secteur privé. Dans la logique d'arrimage au marché des services publics, l'université se doit de contribuer à la croissance économique en négligeant ses missions historiques d'enseignement et de développement critique du savoir. On verra pourtant que la transformation finale poussée par les directives gouvernementales va encore plus loin que le simple arrimage.

UQAM : ENTREPRISE DE BIOTECH

AngioChem, située au niveau rez-de-chaussée du pavillon Président-Kennedy, est une entreprise privée d'un type particulier. Fondée en 2003, elle visait à valoriser les résultats de recherche de Richard Béliveau, directeur du laboratoire de médecine moléculaire.⁹ Ayant obtenu dès 2005 un financement privé de 6 millions de dollars, la toute nouvelle entreprise a pu effectuer les essais cliniques nécessaires à la commercialisation de ses découvertes. Sur son site internet, en anglais seulement, Angiochem présente ses produits aux noms évocateurs comme GRN1005 et ANG2010, essentiellement le nom commercial de molécules aux effets utiles.

Dans son dernier budget, le gouvernement du Québec assignait un certain montant aux universités pour la valorisation des découvertes effectuées dans les laboratoires publics. En effet, « le gouvernement s'attend à ce que les universités obtiennent davantage de contrats privés de recherche, et qu'elles commercialisent dans de meilleures conditions les résultats de leurs recherches¹⁰ ». La commercialisation et la promotion sur le marché de ces découvertes est l'apanage d'entreprises spécialisées d'un nouveau type. Dans le cas du réseau des Universités du Québec et de Concordia, cette entreprise est Valeo s.e.c. Sa mission est donc de « valoriser les résultats de la recherche effectuée par ses commanditaires¹¹ », en l'occurrence, des Universités du Québec. Ceci représente la dernière étape de la transformation des universités, où elles deviennent des compagnies à part entière, s'inscrivant dans le marché international, avec tout ce que cela

implique de coûts d'administration et de modifications dans les buts des universités.

Ces mécanismes, manifestes au Complexe Dansereau, ne sont cependant pas spécifiques à l'UQAM. En effet, le problème est systémique et toutes les universités, de même que tous et cégeps du Québec s'inscrivent dans cette mouvance qui, à terme, menace la qualité de l'éducation, son accessibilité et surtout, une vision collective, humaniste et universelle du savoir et de l'éducation, perçue comme un droit fondamental essentiel au développement de sociétés prospères, plutôt que comme un actif économique servant des intérêts privés. Cette nouvelle orientation, qui représente l'essence même de l'économie du savoir, nous apparaît très critiquable et éloigne l'université de l'idéal que nous défendons.

1 BOURGAULT-CÔTÉ, Guillaume, « Pavillon des Sciences biologiques du complexe Pierre-Dansereau - Les entreprises boudent l'UQAM », Le Devoir, Montréal, 3 mai 2007.

2 <http://www.nanoqam.uqam.ca>, consulté le 16 décembre 2011.

3 <http://www.nanoquebec.ca/fr/index.php>, consulté le 16 décembre 2011.

4 FORGET, Dominique, <http://www.uqam.ca/entrevues/2007/e2007-149.htm>, 12 novembre 2007, consulté le 16 décembre 2011.

5 <http://innovation.ca/fr/about-the-cfi/cfi-overview>, consulté le 16 décembre 2011.

6 MARTIN, Éric et Simon TREMBLAY-PEPIN, Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité?, Institut de recherche et d'informations socio-économiques, 8 mai 2011, p. 9 (disponible au http://www.iris-recherche.qc.ca/publications/faut-il_vraiment_augmenter_les_frais_de_scolarité).

7 <http://www.pharmaqam.uqam.ca/>, consulté le 16 décembre 2011.

8 FORGET, Dominique, <http://www.uqam.ca/entrevues/entrevue.php?id=488>, 9 février 2009, consulté le 16 décembre 2011.

9 BOUCHARD, Claire, <http://www.uqam.ca/nouvelles/2005/05-329.htm>, 20 décembre 2005, consulté le 16 décembre 2011.

10 Ministère des finances du Québec, Pour donner au Québec les moyens de ses ambitions, <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2011-2012/fr/documents/Education.pdf>, mars 2011, p.34, consulté le 16 décembre 2011.

11 <http://www.gestionvaleo.com/fr/valeo.html>, consulté le 16 décembre 2011.

L'Impact vole le cégep Marie-Victorin

Septième privatisation dans ce cégep public

PAR LE COMITÉ DU JOURNAL ET SES COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES

En janvier 2011, les étudiantes et les étudiants du Cégep Marie-Victorin ont vu naître un projet de partenariat public-privé (PPP) qui allait animer les plus grandes passions à l'intérieur des murs du cégep. C'est avec le plus grand plaisir que l'administration du collège a amorcé une négociation avec l'Impact de Montréal, un an après la construction du Centre sportif Marie-Victorin (CAPCE) privé.

Le 9 novembre dernier, le conseil d'administration (CA) du Cégep a décidé d'aller de l'avant avec le projet de PPP. L'Impact de Montréal, propriété de l'entreprise Saputo, rénovera donc trois terrains de soccer extérieurs, dont deux seront réservés exclusivement à l'Impact et à son Académie de l'excellence.¹ Il procédera également à la construction d'un centre de formation, pour un total évalué à 12 millions de dollars. Le Cégep a l'intention de profiter de la présence de l'Académie, sous un bail commercial², pour financer la construction d'un nouveau pavillon d'art et de design, ainsi qu'une nouvelle clinique de réadaptation physique, pour un montant évalué à 2,5 millions de dollars.

« La conquête du campus est assez colossale et freinera assurément le développement futur du Cégep »

Pour qui investit-on autant de fonds publics? Il s'agirait des joueurs et de la joueuse actuelle du U-21 de l'Impact de Montréal, âgés de 18 à 21 ans, c'est-à-dire des membres de la section semi-professionnelle. Il est impossible de dire pour le moment si ces jeunes étudieront au Cégep. Les motivations d'un tel projet deviennent de plus en plus limpides : du prestige pour le Cégep et des infrastructures à moindre coût pour l'Impact.

COMMUNAUTÉ LAISSÉE POUR COMPTE

Quels sont les réels enjeux d'un tel projet? Le Syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin (SECMV) et le Syndicat

des professeurs du Cégep Marie-Victorin (SPCMV) se sont penchés sur cette question. C'est avec surprise, pour ne pas dire avec horreur, qu'ils ont découvert que, non seulement la communauté n'avait pas été mise au courant, mais en plus qu'elle avait déjà perdu plusieurs droits d'accès sur les terrains de soccer depuis que certains ont été cédés au CAPCE. Les 800 jeunes du quartier, âgé-e-s de 8 à 14 ans, ainsi que certains centres communautaires de Montréal-Nord, ont vu leur accès aux terrains restreint depuis la mise en place du centre sportif à cause des frais de location trop élevés. Tout laisse croire que les conséquences du PPP précédent s'aggraveront avec le nouveau.

Qu'en est-il du Cégep? Des pertes importantes sont à prévoir. La conquête du campus est assez colossale et freinera assurément le développement futur du Cégep. Bien que la priorité d'accès



« ALORS QUE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE CHERCHE DU FINANCEMENT PUBLIC POUR LE PAVILLON D'ART ET DESIGN, LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION PRÉTEND N'AVOIR PLUS D'ARGENT. AU MÊME MOMENT, ON APPREND QU'UNE SUBVENTION DE QUATRE MILLIONS DE DOLLARS AVAIT ÉTÉ DEMANDÉE POUR FINANCER LE PROJET DE L'ACADÉMIE. »

aux terrains sera donnée aux cours d'éducation physique, les étudiants et les étudiantes, ainsi que la communauté, passeront bons derniers dans la liste de priorité d'accès au terrain, dans le cas peu probable où la location serait abordable. Il s'agira de la septième privatisation sur le campus³, une aberration pour un cégep dit « public ».

DE L'ARGENT POUR LE GAZON, PAS POUR LES ÉTUDES

Alors que le SECMV et le SPCMV font front commun pour obtenir du financement public pour le pavillon d'art et de design projeté par le Cégep, le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) prétend n'avoir plus d'argent. Au même moment, on apprend qu'une subvention de quatre millions de dollars avait été demandée au ministère par le cégep pour financer le projet de l'Académie. Cette subvention est encore à l'étude, mais tout laisse croire que les projets d'infrastructures éducatives connaissent moins de succès que les projets sportifs.

Du côté de l'Impact, l'investissement est estimé à quatre millions de dollars. L'Académie paiera au Cégep un loyer total de quatre millions de dollars sur 25 ans.⁴ Marie-Victorin assumera ainsi les coûts et les risques liés à la construction et ce, à la place de l'institution privée. Malgré les nombreuses zones grises, la majorité des membres du CA ont fièrement voté en faveur de ce projet.

PROFS, ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES UNI-E-S

Après plusieurs mois de confrontation entre le CA, le SECMV et le SPCMV, les parties ont fini par perdre patience. La direction du Cégep, siégeant sur le CA, a fait savoir à maintes reprises qu'elle pouvait bien forcer la tenue d'un huis-clos. Un membre de la direction, non-membre du CA, a même menacé physiquement et verbalement plusieurs militantes et militants qui avaient clairement fait savoir leur mécontentement après l'adoption du projet. Chez les deux syndicats, on a maintenu la pression sur le MELS, en tenant à plusieurs reprises une ligne de piquetage devant les bureaux de circonscription de la ministre Line Beauchamp. On a aussi organisé quelques flash mob, des points d'informations à chaque assemblée générale et des actions de perturbation aux réunions du CA. Les principaux acteurs du Cégep n'ont jusqu'à présent pas réussi à faire entendre raison à la direction, mais les pressions vont se poursuivre.

1 OSBL, école de formation pour les futurs joueurs de l'Impact de Montréal. L'Académie n'est, à ce jour, toujours pas enregistrée au Registre des entreprises du Québec.

2 Suite à la contestation étudiante et enseignante, un bail commercial a pris la place du bail emphytéotique, bail immobilier de très longue durée, entre 10 et 100 ans.

3 Les précédentes privatisations ont été celles de la cafétéria, de l'imprimerie, des résidences étudiantes, du stationnement, de la salle Désilet, de l'espace 7000 et du CAPCE.

4 Ces données restent ambiguës, car nous ne savons pas qui paiera le bail entre l'Académie, OSBL, ou l'Impact, actuellement OSBL mais futur *profit-maker*.

La gratuité scolaire version suédoise

Une inspiration pour le Québec ?

ANNA PERREAU, ÉTUDIANTE EN HISTOIRE DE L'ART

Les arguments du gouvernement contre une éventuelle gratuité scolaire au niveau universitaire tournent majoritairement autour de la soi-disante « impossibilité économique d'un tel projet », « des effets négatifs sur l'enseignement » et de la « juste participation monétaire des étudiantes et étudiants ». Et leur discours ne change pas, comme s'il nous était impossible d'aller voir ailleurs afin de vérifier sa viabilité en nous comparant à des cas similaires. Parmi les nombreux pays offrant la gratuité scolaire, la Suède est un cas comparatif intéressant étant donné sa population avoisinant celle du Québec et son PIB similaire. Renforcé par un système de prêts et bourses, le système d'éducation suédois semble généralement très bien fonctionner. Il comporte toutefois certaines lacunes qu'il convient aussi d'étudier afin de les éviter dans le cas de l'instauration d'une gratuité scolaire au Québec.

La Suède est régie par une monarchie constitutionnelle basée sur une démocratie parlementaire. Sa population est de 9,3 millions d'habitants, ce qui n'est pas très loin de celle du Québec qui, selon Statistiques Canada, était de presque 8 millions en novembre 2011. Les deux pays possèdent des ressources naturelles communes, comme le bois, le fer ou l'hydroélectricité et ont un PIB similaire duquel ils dépensent chacun un fort pourcentage pour l'éducation. Cependant, au contraire du Québec, la Suède offre la gratuité scolaire à l'université.

LE SYSTÈME SCOLAIRE SUÉDOIS

L'école est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. À l'âge de 7 ans, les Suédois et les Suédoises entrent au *grundskola*, une sorte d'école primaire qui se termine 9 ans plus tard. La place que prend la compétition durant cette partie du cursus scolaire est très différente de celle qu'elle tient au Québec, puisque les élèves ne reçoivent de notes qu'à partir de 15 ans. L'obtention de ce seul diplôme n'offre ensuite que très peu de débouchés, aussi la majorité poursuit en entrant au *gymnasieskola*, où les élèves ont le choix entre une formation professionnelle ou préparatoire aux études post-secondaires. Ces deux formations ouvrent les accès à l'enseignement supérieur. Les étudiants et étudiantes ont le choix parmi douze filières professionnelles et six filières préparatoires, après quoi elles et ils peuvent entrer dans un programme de leur choix à l'université ou au « collège universitaire », établissement proposant une formation avancée de premier cycle seulement. Afin d'accéder à l'une de ces universités, les étudiants et les étudiantes doivent avoir réussi un certain nombre de crédits lors du *gymnasieskola* et avoir une connaissance

suffisante de l'anglais et du suédois. Les critères d'admission sont basés sur les notes ainsi que sur un test d'aptitudes aux études post-secondaires, qui est non-obligatoire. La moyenne d'âge des inscrits et des inscrites à l'université est assez haute; ceci s'explique probablement par le fait que sans frais de scolarité, il est possible de changer plusieurs fois d'avis concernant son programme d'étude sans se retrouver horriblement endetté-e.

LES PRÊTS ET BOURSES

Les prêts et bourses sont gérés par un comité national pour l'éducation. Contrairement au Québec, le salaire des parents ou des personnes en charge n'est pas pris en compte. Il est d'abord possible de faire la demande d'une petite bourse qui couvre le matériel scolaire et certains coûts de la vie : ce premier montant est d'environ l'équivalent de 100 dollars canadiens par semaine. Ensuite, à ce montant peut être ajouté un prêt à bas taux d'intérêt qui doit commencer à être remboursé au moins six mois après la fin des études, bien qu'il existe des clauses protégeant les citoyennes et citoyens à trop faible revenu ou trop endetté-e-s. Afin d'avoir droit à ces deux formes d'aide financière, la bourse comme le prêt, il faut toutefois réussir

au moins 75 % de ses cours, condition motivant les étudiants et les étudiantes à prendre leurs études au sérieux. Le montant de la bourse peut sembler bas, mais il faut se rappeler qu'il n'y a aucun frais de scolarité à payer, excepté les cotisations syndicales, et que cet argent est décerné uniquement pour aider à soulager quelque peu les coûts généraux de la vie.

« La gratuité scolaire est possible et réalisable; l'exemple de la Suède nous le montre bien. Cependant, le système d'éducation suédois n'est pas parfait; la gratuité scolaire ne garantit pas nécessairement une éducation de qualité totalement libre de l'ingérence du privé »

D'OÙ SORT L'ARGENT ?

Les universités sont financées uniquement par le budget de l'État et elles ont l'interdiction de demander des frais particuliers. Il existe bien quelques établissements privés, mais ceux-ci sont plutôt rares. Afin d'assurer ce financement, la population est fortement imposée : les particuliers payent, selon leur revenu, entre 0 % et 25 % d'impôt national sur le revenu plus un impôt municipal qui varie entre 28,89 % et 34,17 %. Les sociétés payent un impôt similaire ainsi qu'une « taxe de solidarité » et les profits des entreprises sont aussi imposés. Comme l'argent n'apparaît pas dans un rayon de lumière divine, étant placé dans différentes sphères d'une société selon les choix politiques effectués par celle-ci, la Suède semble avoir choisi de considérer l'éducation comme essentielle et ce sont les membres de la société qui en assument ensemble les coûts.

La POSITION DE L'ASSÉ

L'ASSÉ revendique la gratuité scolaire à tous les niveaux, indépendamment de l'origine nationale ou provinciale de l'étudiante ou de l'étudiant. De plus, elle revendique un réinvestissement public massif en éducation ainsi que la mise en place d'une réelle accessibilité, en mettant terme aux mesures discriminatoires que sont la cote R et le contingentement.

L'ÉCONOMIE DU SAVOIR EN SUÈDE

La gratuité scolaire est possible et réalisable; l'exemple de la Suède nous le montre bien. Cependant, le système d'éducation suédois n'est pas parfait; la gratuité scolaire ne garantit pas nécessairement une éducation de qualité totalement libre de l'ingérence du privé. Par exemple, il faut faire attention, lors de l'instauration d'un système tel que celui de gratuité scolaire, aux politiques limitant les places disponibles: il existe malheureusement un fort contingentement dans les universités suédoises. Le privé semble aussi sournoisement s'y creuser une place de plus en plus importante: les établissements peuvent recevoir des montants

additionnels afin d'offrir certains « programmes à contrat », qui sont commandés par des compagnies ou des organisations et qui offrent un certain nombre de crédits et éventuellement un certificat. Ce type de financement n'est pas encore très répandu mais les demandes seraient à la hausse. Le financement des universités est aussi, comme au Québec, conditionnel au taux de réussite et au nombre d'étudiantes et d'étudiants; les établissements ont donc un intérêt monétaire à avoir un grand nombre d'inscriptions et à décerner des diplômes.

LA NÉCESSITÉ D'UN MOUVEMENT ÉTUDIANT FORT

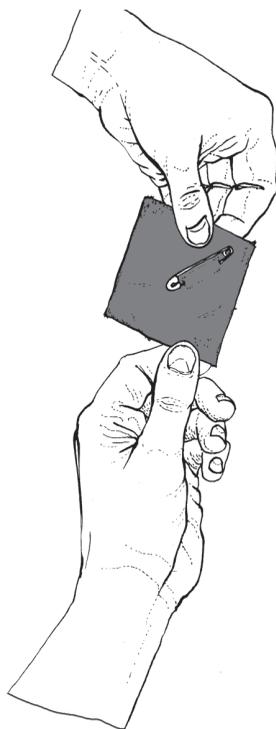
Un éventuel système de gratuité scolaire au Québec se doit de s'inspirer des bons exemples tout en prenant en compte les éléments plus problématiques afin de ne pas les répéter. Définir l'éducation comme une priorité et un droit fondamental est un choix politique et social; il n'appartient qu'à nous de l'effectuer et, pour cela, nous avons besoin d'un mouvement étudiant fort et présent. La Suède, bien qu'offrant la gratuité scolaire, doit composer avec un mouvement étudiant puissant et qui semble assez bien organisé. Ce qui nous montre bien l'importance de garder des mouvements sociaux forts et vigilants en toutes circonstances afin de conserver les acquis: ceux-ci on en effet une fâcheuse tendance, au Québec comme ailleurs, à disparaître bien vite lorsqu'il n'y a personne pour les défendre.

Sources: Mémoire sur la gratuité scolaire 2007, produit par l'ASSÉ.

Le site de l'ambassade de Suède: <http://www.sweden.se/fr/Accueil/Education/>

Moniteur du commerce international: [http://www.lemoci.com/Suede/14-](http://www.lemoci.com/Suede/14-Fiscalite-Comptabilite.htm)

Fiscalite-Comptabilite.htm



Le carré rouge...

Durant la grève générale étudiante de 2005, le carré rouge fut adopté par les étudiants et les étudiantes et est devenu un symbole de leur solidarité dans leur opposition aux coupures du gouvernement Charest en éducation.

Censé représenter le fait que les étudiantes et étudiants sont « carrément dans le rouge », ce symbole continue d'être porté par ceux et celles qui appuient les luttes étudiantes.



NE COMPTONS QUE SUR NOS PROPRES MOYENS...

« N'attendons rien du gouvernement, ce n'est qu'en comptant sur nos propres moyens que nous pouvons établir un rapport de force. Notre but n'est pas de convaincre le gouvernement, mais de le faire plier. La CSN l'a bien compris, en proclamant ce slogan en 1971. »

Parce que nous sommes le pouvoir

La démocratie directe en milieu étudiant

PAR MARILOU PELLETIER, ÉTUDIANTE EN SANTÉ ANIMALE

La formation à la citoyenneté fait partie intégrante de notre formation postsecondaire. C'est au cégep, dans les cours de philosophie et de politique, que nous y sommes initié-e-s. Du moins pour la théorie. Pour compléter l'exercice, il faut passer à la pratique. On pourrait vouloir se limiter à participer aux élections, qu'elles soient municipales, provinciales ou fédérales, mais ce serait passer à côté d'une forme de démocratie particulière, celle mise en œuvre par les associations étudiantes. Il s'agit ici de la démocratie directe. En quoi est-elle préférable à la démocratie représentative et pourquoi est-ce le choix d'une majorité d'associations étudiantes ? Le type de syndicalisme qui y est associé n'est pas étranger à la réponse à ces questions.

La démocratie représentative est le mode de prises de décisions que nous sommes habitué-e-s de voir lorsque nous pensons à la politique en général. Dans ce système, on nous demande d'élire des député-e-s qui iront débattre des enjeux de société dans une assemblée, un parlement. Ces élu-e-s prennent les décisions au nom de la population. D'une manière différente, la démocratie directe permet à tous les membres d'un corps politique de se regrouper en assemblée chaque fois qu'un enjeu de taille les concerne. Les décisions sont donc prises par l'ensemble des participants et des participantes, ce qui laisse la possibilité à tous et à toutes d'avoir son mot à dire, du moment qu'ils et elles participent à ce processus. Les élu-e-s ne sont ici que des exécutants ou des exécutantes, qui accomplissent les mandats que leur donne l'ensemble des membres de l'assemblée.

Le principal atout de la démocratie représentative tient dans sa capacité de représenter un très grand nombre d'individus. Ainsi, à l'échelle d'un pays, il serait difficile de faire des assemblées de millions de personnes, on préfère donc y envoyer quelques centaines d'élu-e-s. Cependant, la démocratie représentative présente de nombreuses limites. Une fois une personne élue, elle n'a plus de comptes à rendre à ceux et celles qu'elle représente jusqu'aux prochaines élections. Les consultations populaires sont exceptionnelles et il devient presque impossible d'agir directement sur le système parlementaire, si ce n'est par la mise en place d'un rapport de force. Il y a bien des façons de donner son opinion, mais les élu-e-s ne sont pas obligé-e-s d'en tenir compte. Enfin, il n'est pas rare de voir une bonne partie de l'information filtrée afin qu'elle soit conforme à l'idée des gens au pouvoir.

C'est pour pallier de tels problèmes que certaines organisations, comme les associations étudiantes, ont fait le choix de la démocratie directe. Dans les assemblées générales qui fonctionnent selon ce modèle, chaque membre a le droit de s'exprimer, de faire des propositions, de voir son vote compté chaque fois, sans avoir à suivre une ligne partisane. C'est un lieu privilégié de débats et de développement du sens critique. Les participants-citoyens et participantes-citoyennes ont le devoir de s'informer, de considérer

le pour et le contre et de développer des réflexions qui pourront aider l'assemblée à prendre des décisions. Ces résolutions deviennent dès lors les devoirs des exécutants et des exécutantes, qui sont d'ailleurs redevables en tout temps à l'assemblée.

« la démocratie directe [...] assure la prise en main collective des actions politiques, l'implication immédiate des membres »

Cette forme de démocratie est la plus conséquente avec la vision du syndicalisme de combat du milieu étudiant. Cherchant à stimuler une participation massive aux actions politiques qui construisent le rapport de force, les associations combattives y ont recours dans le but de s'assurer que les revendications sont clairement l'expression de la communauté étudiante. Dès lors que l'on considère que tout individu comme un acteur politique, les mécanismes doivent être mis en place pour favoriser une participation maximale des membres, de l'assemblée au piquetage, en passant par la réflexion stratégique et la mobilisation. Ainsi, la démocratie directe permet non seulement une meilleure représentativité de la volonté des membres, mais assure également la prise en main collective des actions politiques et l'implication immédiate des membres.

Il est à noter cependant qu'une telle démocratie n'est pas exempte de défauts, loin de là. Il est souvent difficile d'obtenir une participation importante dans les diverses instances, malgré les efforts déployés. Par ailleurs, le climat et la dimension des assemblées peuvent parfois rendre difficile la prise de parole en publique. Si le cadre formel constitue l'idéal démocratique, les pratiques concrètes à l'intérieur des assemblées témoignent parfois de certains dérapages et de discriminations indirectes. Dans ces situations, il est du devoir de chaque membre, et surtout du président ou de la présidente d'assemblée, de dénoncer les agissements qui nuisent à la pleine participation de certains ou certaines, afin de rétablir un climat de délibération sain, constructif et inclusif.

Pour voter la grève : assemblée ou référendum ?

On entend souvent dire qu'il est mieux de tenir un référendum plutôt qu'une assemblée générale pour voter sur des sujets tels qu'une grève étudiante. Le référendum permet généralement de rejoindre plus d'étudiants et d'étudiantes, mais sa forme figée le rend en fait imperméable à une démocratie réellement vivante. En effet, il déplace les débats à des lieux privés et restreints. Il ne permet pas aux indécis et aux indécises d'entendre des arguments, de poser des questions ou de soulever des incohérences dans les discours. Il s'agit moins d'un exercice de démocratie collective, de co-construction, que de l'expression d'une voix individuelle. À l'inverse, une assemblée générale garantit que tous les membres votants sont également informés sur les enjeux. De plus, l'assemblée est ouverte aux modifications et à divers types de propositions, ce que ne permet pas la tenue d'un référendum, qui limite évidemment le débat à une seule question et ne tolère aucune modification.

Le féminisme dans les organisations mixtes

PAR JUSTINE ROUSSE-LAMARRE, ÉTUDIANTE EN HISTOIRE

Les luttes et les revendications féministes sont-elles toujours d'actualité en 2012? Puisque l'égalité de droit est atteinte, que voulons-nous de plus? Le féminisme est-il allé trop loin? Trois questions types que nous entendons souvent dans les médias lorsque des actions ou discussions féministes sont lancées. Au sein du mouvement étudiant, et plus particulièrement à l'ASSÉ, plusieurs remettent fréquemment en question la pertinence de cette lutte et, par extension, la présence d'un Comité femmes au niveau national. Que ce soit lors de la Révolution française de 1789 ou dans les mouvements syndicaux et nationalistes des années 1970 au Québec, les femmes se sont souvent organisées en clubs ou regroupements non mixtes afin de se faire entendre. Cette non-mixité est-elle toujours nécessaire pour les militantes?

COMITÉS FEMMES DANS DES SYNDICATS

Quelle est la pertinence d'un Comité femmes à l'ASSÉ? N'occasionne-t-il pas une division des luttes en gardant un peu les femmes à l'écart? Nous répondons : le comité est crucial à l'ASSÉ et il permet surtout de mieux intégrer les militantes dans le mouvement étudiant. Pour démontrer l'émergence et l'utilité de ce genre de comité non mixte ainsi que les difficultés auxquelles il est confronté, on peut regarder leur expérience au sein des deux plus grandes centrales syndicales, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et la Confédération des syndicats nationaux (CSN), pendant les années 70. Cette décennie marque l'émergence du féminisme radical, dont la frange la plus connue est celle du Mouvement de libération des femmes. La majorité de ces femmes prennent conscience de leur oppression en voyant la persistance des attitudes et mécanismes patriarcaux au sein des mouvements de gauche dans lesquels elles militent.

Les travailleuses syndiquées accusent les militants de mettre la lutte féministe au lendemain du changement social. On défend alors qu'en abolissant le capitalisme et qu'en instaurant le socialisme, les femmes seraient de facto libérées de leur oppression. Toutefois, le patriarcat, qui est le système de domination des hommes sur les femmes, que ce soit à travers la famille, la religion ou l'État, existait bien avant l'industrialisation et l'instauration du système capitaliste. C'est donc pour être capable d'analyser leur propre oppression en dehors des instances mixtes, où leurs revendications et leurs opinions ne sont pas prises au sérieux, que les femmes décident de se regrouper afin de réussir à se faire entendre. Les groupes féministes de la FTQ et de la CSN ont chacun produit un manifeste, où ils expliquent l'oppression spécifique des femmes de manière large. Ils abordent autant la division sexuelle des tâches au foyer, soit avec la femme domestique et l'homme pourvoyeur, que la persistance des vieilles mentalités au sein des associations.



« LE FÉMINISME EST CRUCIAL À L'ASSÉ POUR ASSURER LA PLUS LARGE PRISE DE CONSCIENCE POSSIBLE, D'AUTANT PLUS QU'AUCUNE AUTRE ASSOCIATION ÉTUDIANTE NATIONALE NE FAIT LA PROMOTION DE CETTE LUTTE »

COMITÉ FEMMES À L'ASSÉ ET NON-MIXITÉ

Les problèmes du féminisme dans le mouvement syndical d'hier sont similaires à ceux de l'ASSÉ d'aujourd'hui : les revendications féministes sont souvent mises de côté au profit des revendications « principales » comme la gratuité scolaire ou la lutte contre le dégel. De plus, les attitudes machistes sont aussi présentes, notamment à travers la participation plus importante des hommes aux tâches valorisées (tournées de mobilisation, présence sur le comité exécutif, etc.), de même que celle des femmes aux tâches ignorées (gestion de la nourriture dans les instances, trésorerie ou secrétariat général, etc.). Ainsi, les attitudes dénoncées par les féministes des années 1970 sont toujours présentes dans le mouvement étudiant; par conséquent, la présence d'un Comité femmes à l'ASSÉ semble toujours nécessaire. Celui-ci doit rester non mixte, puisque c'est ainsi que nous pouvons mieux nous exprimer; la prise de conscience effectuée par les féministes syndicales a été permise par cette non-mixité, tout comme pour plusieurs féministes étudiantes issues de l'ASSÉ. Il est essentiel que les femmes se réunissent entre elles pour réfléchir et s'organiser, et il ne s'agit pas d'une ségrégation des luttes, ni d'une division du mouvement, mais seulement d'une manière de mieux réfléchir. Entre elles, les femmes sont plus à l'aise de discuter, et l'atmosphère est plus propice aux partages de toutes les idées pour que toutes prennent la parole.

Les caucus non mixtes ont d'ailleurs été instaurés à l'ASSÉ dans cette perspective. Ils permettent aux femmes de parler davantage entre elles et favorisent la diversité des idées. En faisant de tels caucus pour des points divers de l'ordre du jour, tels ceux abordant le plan d'action ou les revendications, il y a de fortes chances pour que chaque groupe arrive avec des propositions distinctes, considérant l'éducation sociale propre à chaque individu. Alors que les garçons apprenaient généralement des valeurs de virilité, d'agressivité et de compétition, les filles

découvraient le monde du foyer familial dont elles devraient éventuellement s'occuper tendrement, en plus d'être toujours conciliatrices et médiatrices. Ainsi, dans le contexte d'un congrès, il peut être difficile de prendre la parole devant des dizaines d'inconnu-e-s qui ont toujours l'air de s'y connaître mille fois mieux avec leurs beaux mots et leurs longues phrases.

FÉMINISME (RADICAL?) À L'ASSÉ

Malgré son application parfois un peu difficile et éprouvante pour les quelques militantes féministes actives, le féminisme est crucial à l'ASSÉ pour assurer la plus large prise de conscience possible, d'autant plus qu'aucune autre association étudiante nationale ne fait la promotion de cette lutte. Toutefois, il faut se demander, comme cela a été rappelé lors de plusieurs congrès, quel type de féminisme prône l'ASSÉ. En analysant les revendications et les positions historiques féministes, nous réalisons que l'ASSÉ a surtout adopté une tendance de féminisme radical, c'est-à-dire un féminisme qui remet en question l'ordre patriarcal, en tant que système social, institutionnel et traditionnel de domination masculine. Dans les sociétés patriarcales, les femmes n'ont pas accès aux mêmes ressources matérielles, économiques et sociales que les hommes, puisqu'ils sont les créateurs et les profiteurs de ce

système d'oppression. C'est ce système de domination que le féminisme radical vise à abolir. Ainsi, l'ASSÉ a institué des processus de discrimination positive pour égaliser le niveau de parole entre les sexes en plus de mener des campagnes, notamment sur « la marchandisation du corps des femmes ».

Dès aujourd'hui, les membres de l'ASSÉ devraient se positionner sur le type de féminisme que le Comité femmes doit défendre; ce n'est pas qu'une question idéologique, mais surtout pratique afin d'en finir avec les débats récurrents quant aux luttes que doit mener ledit comité. Une prise de position en faveur d'un féminisme radical à l'ASSÉ n'exclurait pas les autres positions féministes, mais fournirait plutôt une orientation aux campagnes mises de l'avant pas les élues du comité. Peut-être faudrait-il voir à la création d'un comité intersectionnel¹ pour favoriser une implication masculine dans cette lutte, tout en permettant à celles qui le désirent de maintenir la non-mixité au sein du Comité femmes? Il serait aussi possible de créer un organe autonome, redevable au congrès et doté d'un budget, comme cela s'est vu à l'époque de l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEEQ), et qui pourrait regrouper différentes tendances féministes? Enfin, dans un contexte de grève générale, il peut être intéressant de développer des actions non mixtes femmes, et ce, dans une perspective de camaraderie et de solidarité féministe. De plus, cela pourrait favoriser une plus grande participation et prise de paroles des femmes, historiquement reconnues pour apporter des opinions et des approches différentes au sein des mouvements progressistes.

¹ Théorie récente qui porte sur les différentes oppressions ou discriminations vécues par une même personne, dues à son origine, son sexe, son âge, etc.

² Principale organisation étudiante nationale dans les années 1970 et 1980, l'ANEEQ s'est dotée d'une organisation féministe non mixte, l'ODFA, soit l'Organisation des femmes dans l'ANEEQ, pour défendre et promouvoir les intérêts des femmes au sein de leur organisation et sur la place publique.

Pourquoi l'ASSÉ n'appuie-t-elle aucun parti politique ?

L'autonomie politique : une pratique combative

ARNAUD THEURILLAT-CLOUTIER, ÉTUDIANT EN PHILOSOPHIE

Le 16 novembre 2011, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) ont tenu un point de presse avec deux député-e-s du Parti Québécois (PQ), quelques jours avant le début d'une campagne d'élection partielle dans la circonscription de Bonaventure. Cet événement a remis à l'ordre du jour une question récurrente dans le mouvement étudiant : l'autonomie des organisations étudiantes vis-à-vis des partis politiques. Dans le paysage étudiant, seule l'ASSÉ peut faire de cette autonomie sa fierté et sa force. Explication de cette volonté de faire du politique au lieu de se soumettre au jeu de la politique.

LE SYNDICALISME DE COMBAT

L'ASSÉ a été fondée en 2001 pour réhabiliter une conception du syndicalisme reniée par les fédérations étudiantes, celle du syndicalisme de combat. À l'inverse du concertationnisme de la FECQ et de la FEUQ, pour lesquelles la stratégie électorale est centrale, le syndicalisme de combat incarné par l'ASSÉ prône une mobilisation et une information constante des membres, selon le principe du par et pour les étudiants et les étudiantes. La stratégie principale est la force du

nombre, seule réelle arme syndicale contre le gouvernement. Cette stratégie se manifeste par sa seule mise en pratique, la démocratie participative. Par cette pratique concrète, le mouvement étudiant témoigne implicitement de son désir de voir toutes les sphères de la société animées de ce même esprit de démocratie radicale.

« toute organisation qui prétend jouer le rôle d'un contre-pouvoir doit se garder de sacrifier son autonomie en faisant reposer sa stratégie sur l'élection d'un parti politique particulier »

L'AUTONOMIE COMME GAGE DE RÉUSSITE POLITIQUE

Selon l'optique combative du syndicalisme, toute organisation qui prétend jouer le rôle d'un contre-pouvoir doit se garder de sacrifier son autonomie en faisant reposer sa stratégie sur l'élection d'un parti politique particulier. Le milieu étudiant de gauche rassemble des militants et militantes de différentes tendances. Il ne saurait donner un

Suite à la page suivante

appui ferme à une organisation politique extra-parlementaire ou à un parti politique officiel sans risquer de perdre ses forces les plus vives dans une division inévitable. D'abord et avant tout, les associations étudiantes se forment sur la base du statut d'étudiant ou d'étudiante: la tendance syndicale provient d'une communauté d'intérêts et des moyens d'actions combatifs. Au sein de l'ASSÉ, la solidarité entre les membres prend pour assise la volonté d'établir la gratuité scolaire à tous les niveaux et la reconnaissance de la nécessité de créer un rapport de force pour y arriver. Évidemment, certains étudiants et certaines étudiantes sont aussi membres de partis politiques qui partagent parfois les positions de l'ASSÉ.

Seulement, la question demeure : pourquoi une organisation étudiante n'appuierait-elle pas un parti politique qui proposerait la réalisation de ses revendications? D'un point de vue stratégique et idéologique, pour le mouvement combatif, il convient d'établir ses fondations dans un espace qui lui appartient en propre. Comme le veut la formule, il ne faut « compter que sur nos propres moyens ». Repousser la concrétisation des revendications aux prochaines élections confinerait inévitablement les étudiants et les étudiantes à l'immobilisme pendant une période prolongée. Également, le cadre électoral requiert généralement des propositions adaptées à la communication médiatique et aux désirs conjoncturels des électeurs et des électrices, ce qui peut pervertir des revendications étudiantes démocratiquement adoptées. Le risque est grand de voir les revendications étudiantes subordonnées aux attentes électorales, occasionnant une perte importante d'autonomie critique et stratégique.

De surcroît, pendant les périodes électorales, l'appui à un parti rendrait l'organisation de moins en moins en contrôle du discours politique qu'elle souhaite mettre de l'avant. Dans un mouvement autonome combatif, les membres élu-e-s de l'ASSÉ sont redevables. De même, les exécutants, exécutantes et les délégué-e-s doivent défendre les mandats qui leur sont accordés par leur assemblée générale. Au contraire des porte-paroles des partis politiques, les candidats, les candidates et les député-e-s répondent de leur propre organisation et d'impératifs spécifiques aux dynamiques électorales. Jamais le mouvement étudiant ne pourra exercer en tant qu'organisation un ascendant sur ce type de formation politique pour assurer pleinement le contrôle sur les propositions et le discours qui les accompagnent.

LES LEÇONS DE L'HISTOIRE

LA POSITION DE L'ASSÉ

L'ASSÉ conserve son autonomie face aux organisations politiques - notamment les partis politiques et l'état - au niveau du discours et de l'organisation. Les positions de l'ASSÉ émanent des prises de positions des étudiantes et étudiants réunis dans leurs assemblées générales locales.

Même dans le cas où le parti au pouvoir promet de satisfaire les revendications étudiantes, la force de la mobilisation étudiante reste la seule garantie que ces promesses ne tombent pas dans l'oubli. A ce titre, les exemples historiques ne manquent pas. En 1976, le PQ nouvellement élu, tout comme le Parti libéral du Québec avant lui, promettait la réalisation de la gratuité scolaire... et nous l'attendons encore! Les étudiants et les étudiantes d'alors appuyaient majoritairement ce nouveau parti. En revanche, cette promesse ne les a pas empêché de mener une grève victorieuse contre le gouvernement Lévesque, ce qui leur a permis d'obtenir une amélioration importante du régime des prêts et bourses en 1978. Organisé-e-s syndicalement dans l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ), les étudiants et étudiantes de l'époque n'avaient pas donné un chèque en blanc au parti au pouvoir, bien au contraire. De la même façon, lors de l'élection du PQ de 1994, Jacques Parizeau promettait aux fédérations étudiantes le maintien du gel des frais de scolarité, surtout pour s'assurer de l'appui des jeunes au référendum sur la souveraineté du Québec. Après l'échec référendaire de 1995, cette promesse est rapidement tombée dans l'oubli. Seule la grève générale illimitée déclenchée par le Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE) lors de l'automne 1996 a pu arracher à la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, le maintien du gel, qui a perduré jusqu'en 2007.

Le non-respect des promesses électorales peut s'expliquer de différentes façons. Mais ce qui importe pour le mouvement étudiant, c'est de comprendre que le gouvernement est lui aussi soumis à des rapports de force, qui le contraignent à abandonner parfois certaines promesses une fois arrivé au pouvoir. En effet, le gouvernement, dans le contexte du capitalisme, est soumis à de lourdes pressions économiques qui peuvent l'empêcher directement ou indirectement de mettre en place certaines mesures, même s'il témoigne d'une réelle volonté d'aller en ce sens. Dans un cas extrême, cela se traduit par ce qu'on appelle la « grève des capitaux » : les capitalistes menacent de retirer leurs investissements du pays si le gouvernement ne renonce pas à une politique favorable aux intérêts populaires ou défavorable aux premiers. Nous comprenons ici toute la pertinence des lieux de contre-pouvoir : là où le pouvoir économique vient entraver des mesures politiques populaires, les mouvements sociaux peuvent court-circuiter les pressions indues en empêchant directement la réalisation des menaces des capitalistes. S'il était complètement intégré à un parti politique, le mouvement étudiant ne pourrait accomplir efficacement ce rôle, puisqu'il devrait inévitablement partager ses efforts entre les stratégies électorales et la mobilisation de terrain. Il rendrait ainsi, dans un certain sens, les mesures sociales plus vulnérables aux attaques des impératifs privés de l'économie.

Viser juste

Le rapport de force expliqué

XAVIER LAFRANCE, ÉTUDIANT EN SCIENCE POLITIQUE ET PORTE-PAROLE DE LA CASSÉE EN 2005

L'expérience des luttes passées ne nous fournit pas un simple modèle qu'il s'agirait de suivre à la lettre pour mener nos luttes actuelles. À chaque période, de nouvelles questions se posent. La grève de 2005 n'a pas été une simple répétition de celle de 1996. Celle de 2012, si elle a lieu, ne sera pas celle de 2005. Malgré cela, on peut dégager des leçons de l'histoire des luttes étudiantes et de celles des travailleuses et travailleurs pour nous aider à construire un rapport de force nous permettant de faire plier le gouvernement et de défendre le droit à l'éducation.

LA BASE DU RAPPORT DU FORCE : UNE MOBILISATION COLLECTIVE MASSIVE, DÉMOCRATIQUE ET COMBATIVE

Près de cinquante ans de luttes étudiantes au Québec nous montrent que le lobbying et les interventions médiatiques ne suffisent pas en elles-mêmes à défendre le droit à l'éducation. Pour construire un rapport de force efficace, les porte-paroles du mouvement auprès du gouvernement doivent être appuyés-e-s par des milliers d'étudiantes et étudiants informés-e-s, organisés-e-s démocratiquement, et prêts et prêtes à se mobiliser si nécessaire. C'est là le point le plus fondamental et tout ce qui suit doit partir de ce principe.

Pour défendre les intérêts de leurs membres et le droit à l'éducation, les associations étudiantes les plus combatives ont historiquement mené des campagnes marquées par une escalade des moyens de pression. Il s'agit d'une série de manifestations, d'actions symboliques et médiatiques, d'occupations, de grèves d'une durée prédéterminée et autres actions collectives. À chaque étape, on tente d'augmenter la pression. Si le gouvernement refuse toujours de satisfaire les revendications, on peut en venir à déclencher une grève générale illimitée.

La grève générale a été cruciale pour la défense du droit à l'éducation au Québec. Elle est efficace car elle bloque le fonctionnement d'une partie importante du réseau d'éducation post-secondaire. C'est ce qui exerce une pression énorme sur la ministre de l'Éducation, qui doit s'assurer que les sessions collégiales et universitaires soient complétées. Annuler la session implique des coûts exorbitants ainsi qu'un casse-tête administratif pour le gouvernement. Par exemple, des places doivent être libérées dans les cégeps et universités pour accueillir de nouveaux inscrits et de nouvelles inscrites et, pour ce faire, des cohortes doivent obtenir leurs diplômes et la session doit donc être complétée. Lorsque la ministre menace d'annuler la session lors d'une grève étudiante pour tenter d'y mettre fin, c'est en fait elle qui a le plus à perdre dans un tel scénario.

AUTRES DIMENSIONS DU RAPPORT DE FORCE

La grève générale illimitée permet aussi de libérer beaucoup de temps pour les étudiantes et étudiants, qui peuvent alors participer à davantage d'actions de perturbation économique ainsi qu'à des manifestations de toutes sortes. De plus, la grève donne une toute nouvelle portée à l'aspect médiatique de notre lutte. Une fois une grève déclenchée, nos porte-paroles ont accès à une tribune médiatique quasi-quotidienne. Notre cause et notre lutte deviennent un enjeu brûlant dans l'actualité. Ceci nous permet de mettre en valeur nos revendications et de présenter une perspective plus large sur l'accès à une éducation de qualité, gratuite et publique. La grève nous sert de porte-voix médiatique unique dont il faut se saisir de façon articulée pour gagner l'appui du public.

De plus, forger des alliances avec d'autres mouvements sociaux et obtenir le soutien de l'opinion publique peut aussi jouer sur l'impact du rapport de force découlant d'une grève. En 2008-2009, le syndicat regroupant les chargé-e-s de cours et les auxiliaires d'enseignement et de recherche de l'université York de Toronto, a été en grève pendant plusieurs semaines. En fait, face à un employeur déterminé à ne rien concéder, il a mené la grève des travailleuses et travailleurs en secteur universitaire la plus longue de l'histoire du Canada à l'extérieur du Québec. Malgré cette détermination, la lutte s'est terminée par une défaite lorsque le gouvernement ontarien a adopté une loi spéciale forçant le retour au travail. Le syndicat n'a pas réussi à convaincre la population étudiante de York, et la population ontarienne en général, de la légitimité de ses revendications et de sa grève. Les grévistes étaient isolé-e-s et c'est ce qui a permis au gouvernement d'adopter une loi de retour au travail.

« Il faudra profiter [de la grève] pour préparer les luttes qui suivront en renforçant le pôle démocratique et combatif du mouvement étudiant »

Quelques semaines plus tard, toujours en 2009, le syndicat des professeurs-e-s de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) a conclu une longue grève en forçant l'administration de l'université à faire quelques concessions. Les grévistes ont réussi à éviter une loi spéciale de retour au travail malgré les menaces persistantes de la ministre de l'Éducation. Les facteurs déterminants de cette réussite ont été l'opinion publique plus favorable à la grève de l'UQÀM qu'à celle de York et la grève de l'ensemble des associations étudiantes de l'université en appui à celle des professeur-e-s. Grâce à de tels appuis, les menaces de lois spéciales pour permettre aux étudiantes et étudiants de retourner en classe proférées par la ministre de l'éducation, tournaient au ridicule. À l'inverse, le gouvernement ontarien a pu légiférer sans peine étant donné la perception très négative de la grève de York dans l'opinion publique.

Suite à la page suivante

Toute campagne de mobilisation et de grève générale implique donc plusieurs dimensions importantes : être en grève en très grand nombre, mener des actions de perturbation économique, mener une campagne médiatique et tenter de gagner l'opinion publique, assurer le maintien d'un contrôle démocratique du mouvement par celles et ceux qui y participent, développer la meilleure approche possible à la table de négociation. Chaque facette contribue à créer un rapport de force permettant de défendre nos intérêts et nos revendications. Mais ces dimensions sont aussi reliées entre elles et n'existent pas séparément l'une de l'autre. Toutes agissent les une sur les autres et l'efficacité de chacune dépend en partie de celle des autres.

UN RAPPORT VERTICAL ET HORIZONTAL

Un rapport de force implique une relation verticale entre le mouvement étudiant et le gouvernement. Lors d'une grève, ceux et celles « d'en bas » s'organisent pour faire pression sur ceux et celles « d'en haut ». Mais établir un rapport de force implique aussi une relation horizontale entre les différents individus et groupes à l'intérieur même du mouvement étudiant. La façon dont on organise nos rapports au sein du mouvement affecte de façon très importante nos rapports avec le gouvernement.

Pour gagner, il faut modifier les relations entre les membres de la population étudiante. Il faut s'unir au lieu d'agir simplement comme des individus isolés et en compétition pour l'obtention des meilleurs diplômes. Il faut donc, de façon générale, chercher la plus grande unité possible au sein du mouvement. La question de l'union des diverses associations étudiantes locales et nationales dans le mouvement est donc cruciale et ne peut pas tout bonnement être balayée sous le tapis.

Mais il faut aussi se demander comment on doit organiser notre unité. Pour établir un rapport de force optimal, les étudiantes et les étudiants doivent s'unir de façon démocratique et contrôler leurs revendications et leur mouvement directement, à travers des assemblées générales. L'unité au sein du mouvement doit toujours se faire sur cette base.

ÉTABLIR LE RAPPORT DE FORCE DANS LA DURÉE

Le rapport de force d'aujourd'hui découle de celui d'hier et prépare celui de demain. La grève de 2005 a modifié les rapports au sein du mouvement étudiant. L'ASSÉ en est ressortie relativement plus forte. La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) ont perdu quelques plumes et leur approche lobbyiste et trop peu démocratique a été partiellement discréditée. Le pôle de gauche du mouvement a donc été renforcé et ceci peut contribuer à améliorer notre rapport de force face à l'État et à la classe patronale.

De plus, la grève de 2005 et les luttes subséquentes ont permis de former une nouvelle génération de militantes et militants et ont contribué à la politisation (inégaie, mais réelle) de milliers de personnes au Québec. Le mouvement étudiant tout comme la classe des travailleurs et des travailleuses dans son ensemble se construit à travers des efforts organisationnels soutenus par des luttes. En se rassemblant pour changer leur environnement politique et social, les individus se changent eux-mêmes. Ils prennent conscience de leur pouvoir collectif, comprennent mieux la nature du pouvoir auquel ils sont confrontés et développent de nouvelles idées politiques. La grève de 2012 créera sans doute encore une fois un tel contexte de transformations et de prises de conscience. Il faudra en profiter pour préparer les luttes qui suivront en renforçant le pôle démocratique et combatif du mouvement étudiant.



DESSIN: MARIE DALVERNE



... POUR UNE GRÈVE VICTORIEUSE!

« La grève n'est pas une fin en soi. Cette grande lutte qui nous attend, ce seront les étudiants et les étudiantes qui la mèneront jusqu'à la victoire : approprions-nous la grève, elle sera à notre image!



Grève générale illimitée : un choix nécessaire

MARTIN ROBERT, ÉTUDIANT EN HISTOIRE, CULTURE ET SOCIÉTÉ

Un vote décisif nous attend. Cet hiver, la population étudiante devra décider si elle utilisera, pour bloquer la hausse des frais de scolarité censée entrer en vigueur l'automne prochain, son arme la plus puissante : la grève générale illimitée. Une telle décision ne se prend pas à la légère, aussi faut-il en peser les risques. Deux scénarios s'offrent à nous.

Le premier, voter contre la grève générale illimitée lorsqu'elle sera soumise à nos assemblées générales, ou encore, ce qui revient au même, ne pas voter du tout. Si une telle option gagne la faveur d'une majorité d'associations étudiantes, nous aurons la garantie que la nouvelle hausse sera appliquée. Ne nous leurrons pas : le gouvernement Charest n'a visiblement pas l'intention de revenir sur cette décision. Après la multitude de manifestations et d'actions étudiantes des deux dernières années, on ne pourra pas accuser le mouvement étudiant de ne pas avoir tout essayé pour le convaincre, voire le forcer à reculer sur cette décision. Fort de l'appui de toutes les chambres de commerce, des instituts économiques, des chefs de grandes entreprises et des recteurs et rectrices d'université, le gouvernement ne décroche pas de sa position. Il n'est donc plus raisonnable de croire qu'à moins d'une grève générale illimitée le gouvernement Charest soit disposé à abandonner ou modifier la hausse de 2012. Il s'agit là d'une vérité, que l'on soit pour ou contre cette hausse.

Le deuxième scénario consiste à voter en faveur de la grève générale illimitée dans un nombre suffisant d'associations étudiantes au Québec et ainsi engager un bras de fer contre le gouvernement. S'agirait-il d'une garantie de victoire? Pas du tout. Rien n'est garanti en politique. Entrer en grève implique de risquer l'échec... mais constitue également notre meilleure chance de l'emporter. L'histoire nous montre que, sans être infaillible, la grève générale illimitée est le *seul* moyen d'action qui a permis de contrer d'importantes décisions gouvernementales, lesquelles auraient autrement dégradé la condition étudiante. Depuis 1968, neuf grèves étudiantes générales ont eu lieu au Québec, parmi lesquelles sept ont mené à une victoire complète ou au moins satisfaisante pour le mouvement étudiant. Le gel des frais de scolarité pendant plus de 20 ans au Québec (1968-1990), ayant ouvert les portes des universités à des dizaines de milliers d'étudiants et d'étudiantes – dont la majorité des ministres du gouvernement Charest – est une de ces victoires.

VAIS-JE PERDRE MON ÉTÉ SI MON ASSOCIATION ÉTUDIANTE ENTRE EN GRÈVE?

En fait, il n'est jamais arrivé qu'une grève générale illimitée étudiante entraîne l'annulation de la session de qui que ce soit au Québec. Ce serait logiquement impensable pour le gouvernement, de même que pour le « marché du travail » qui attend les diplômé-e-s. Une grève générale illimitée doit donc déboucher

sur des négociations entre le gouvernement et les grévistes, ce qui constitue sa force particulière. Il s'agit par ailleurs d'un moyen d'action sans égal pour la visibilité qu'elle procure au mouvement étudiant, tant médiatiquement qu'au sein de la population étudiante. Enfin, la grève débloque du temps pour que la population étudiante s'adonne à l'organisation d'actions politiques d'envergure, autrement plus efficace en temps de grève.



CEPENDANT, QUAND LES ENJEUX SONT AUSSI IMPORTANTS, NOUS DEVONS ACCEPTER DE METTRE NOS ÉTUDES ENTRE PARENTHÈSES POUR SAISIR L'OPPORTUNITÉ DE MENER UNE LUTTE HISTORIQUE, EN VUE DE DÉFENDRE UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE.

Cela dit, une grève, surtout si elle est longue, peut certes entraîner un allongement de session pour rattraper en partie les cours manqués. Or, pour beaucoup de gens, cela signifie moins de temps pour travailler durant l'été, donc moins d'argent pour l'année suivante. Il s'agit là d'une considération à prendre très au sérieux. Malheureusement, la majorité des gens concernés par cette situation souffriront le plus de la hausse des frais de scolarité. En effet, une grève sert précisément à lutter pour ceux et celles qui doivent travailler durant leur temps libre afin de payer leurs frais de scolarité. Et la hausse qui nous attend en 2012 (1625\$ de plus par année) représente approximativement 168 heures de travail de plus au salaire minimum courant (9,65\$ par heure), soit un peu plus de quatre semaines de travail à temps plein, et ce, chaque année. Ainsi, lorsqu'on prend en compte le fait qu'une session est généralement prolongée d'une ou deux semaines pour compenser les jours de grève, il y a de bonnes chances que le jeu en vaille la chandelle.

LES GRÉVISTES : UNE MINORITÉ PARESSEUSE?

On entend souvent ce stéréotype : ceux et celles qui veulent faire la grève sont une minorité de paresseux et de paresseuses qui nuisent à ceux et celles qui veulent vraiment étudier. À ce sujet, soyons clair-e-s : on ne fait pas la grève par amour du slogan, mais parce qu'on le juge nécessaire. On ne fait pas la grève – même s'il peut toujours y avoir des gens mal intentionnés – pour l'envie de manquer quelques cours, mais parce que l'on souhaite mettre en commun notre temps pour établir un rapport de force sérieux avec le gouvernement. Du reste, faire la grève exige de la population étudiante qu'elle prenne le temps et l'énergie nécessaires à défendre un but commun, ce qui implique la participation de milliers de personnes aux parcours divers. Une minorité d'étudiants et

d'étudiantes ne constituera donc jamais un mouvement général : seule une majorité le peut.

Par ailleurs, la population étudiante actuelle n'a pas décidé de faire face à une hausse massive des frais de scolarité en 2012. Le gouvernement l'a imposée. Et le gouvernement, depuis, s'obstine à maintenir coûte que coûte le cap sur cette hausse. De notre côté, la plupart des étudiants et des étudiantes préférerait sans doute continuer à assister à leurs cours pour terminer leur session à temps plutôt que de dépenser leur énergie dans un mouvement de grève. Cependant, quand les enjeux sont aussi importants, nous

devons accepter de mettre nos études entre parenthèses pour saisir l'opportunité de mener une lutte historique, en vue de défendre une société plus juste. En effet, gardons en tête que l'attaque dont il est question est telle qu'elle marquera un point de non-retour dans l'histoire du Québec à partir duquel l'éducation sera considérée comme une marchandise, pour des générations à venir.

Alors, notre génération baissera-t-elle les bras devant les choix du Parti libéral quant à l'éducation de demain, ou prendra-t-elle au contraire le noble risque de la résistance?

Étudiants, étudiantes, l'histoire attend notre choix.

Faire vivre la démocratie en temps de grève

Entre l'assemblée de reconduction et le Congrès

FRANK LÉVESQUE-NICOL, ÉTUDIANT EN SOCIOLOGIE

La grève est un mode d'action qui offre un potentiel d'organisation inédit, puisqu'elle permet l'organisation de plusieurs actions en simultané. Cela dit, elle nous oblige à réviser les limites des structures associatives habituelles alors que des dizaines, voire des centaines, de nouvelles militantes et de nouveaux militants cherchent à participer à la lutte en cours. Comment répondre aux particularités d'une grève, autant du côté de l'urgence que de l'effervescence militante, tout en restant le plus démocratique possible?

L'issue d'une grève dépend, peut-être plus qu'on le pense, de la façon dont s'articule le respect de la volonté des étudiants et des étudiantes impliqué-e-s dans chaque association locale au sein des espaces politiques de nos associations en temps de grève. L'entrée en grève générale illimitée (GGI) permet aux étudiantes et aux étudiants de ne pas être pénalisés-e-s grâce à une levée des cours, et elle libère le temps nécessaire à la constitution d'un espace politique de rencontres, de réflexions, de débats et d'actions collectives. Pendant ce temps, chaque semaine ou presque, des congrès se tiennent à l'échelon provincial, des délégations se déplacent sur des centaines de kilomètres, pendant que d'autres tentent d'apporter le meilleur soutien logistique aux différentes associations locales en grève. L'intensité d'une grève pèse lourdement sur chaque association locale, lesquelles se voient obligées de répondre à de nouveaux besoins tant sur leur campus qu'à l'échelle du Québec et même, parfois, sur la scène internationale.

ASSEMBLÉE DE RECONDUCTION

L'un des principes gouvernant l'entrée en GGI est le caractère démocratique de sa poursuite ou de son arrêt. Une assemblée générale de reconduction voit au partage de l'information que les délégué-e-s ont en main, et doit minimalement permettre aux gens de répondre à cette question : est-ce qu'on continue la grève? Cette question ne peut jamais être posée seule, car elle est nécessairement liée à un contexte politique et social particulier. Il apparaît donc

essentiel de s'assurer d'un partage le plus horizontal possible de toutes les informations susceptibles d'enrichir les débats. Le fossé séparant les personnes qui sont « au courant des débats » de celles qui ne le sont pas doit s'amenuiser autant que possible.

Qui plus est, si les débats sont évités, les membres se retrouvent alors sans pouvoir décisionnel concret et n'ont, a priori, aucun intérêt à apporter leur contribution à un mouvement qui peut se passer d'eux. Lorsque, pendant la grève de 2005, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) s'est permis une sortie publique pour parler d'une entente avec le gouvernement, elle sabordait par le fait même tout le processus de mobilisation qui avait eu lieu en amont et elle insultait directement l'intelligence de centaines de milliers d'étudiantes et d'étudiants.

Une assemblée générale, qu'elle soit de reconduction ou non, n'est pas un instrument de *rubberstamping* servant à légitimer des décisions prises par un congrès ou un exécutif. La démocratie directe

« L'un des principes qui gouvernent l'entrée en GGI est le caractère démocratique de sa poursuite ou de son arrêt »

est peut-être balisée par des contraintes pratiques - temps, connaissances des gens, énergie, ambiance, etc. - mais elle ne doit pas, prétextant l'urgence, se saborder au profit d'une prétendue « direction éclairée ». Si la longueur des assemblées et des congrès devient un argument pour réduire le temps

accordé aux débats collectifs, les raccourcir reviendrait à soustraire à d'autres groupes les décisions, conférant à ces gens un pouvoir discrétionnaire important. À l'inverse, des délégué-e-s, c'est-à-dire les personnes élues pour parler et voter au nom de leur association étudiante lors d'un congrès, bien intentionné-e-s peuvent se sentir très mal à l'aise lorsque vient le temps de prendre des décisions « de toute urgence » sur lesquelles ces personnes n'ont reçu aucun mandat de la part de leur assemblée générale, ce qui nuit grandement à la qualité des délibérations.

Le choix démocratique des membres des délégations pour les instances nationales est

Suite à la page suivante

important à plusieurs titres en temps de grève. Non seulement cela permet un partage de ce rôle avec de nouvelles personnes, mais cela permet aussi à plus de gens de se familiariser avec ces instances, de se sentir valorisé-e-s et de dépasser le caractère parfois intimidant de ces structures. De plus, le fait de choisir sa délégation rappelle à toutes et à tous qu'il ne s'agit pas de « représentants ou de représentantes » automatiquement désigné-e-s, mais bien mandaté-e-s par une Assemblée générale réellement souveraine.

CONGRÈS DE LA CLASSE

Si les structures de la CLASSE permettent une réelle démocratie directe, elles ne peuvent empêcher que, par mégarde, cette instance se dégrade en « démocratie représentative » où les membres des délégations associatives se mettent à improviser en se positionnant sans avoir reçu de mandats clairs de la part de leur association étudiante. L'urgence s'ajoutant à cette situation, il nous faudra être attentives et attentifs à cette question et faire vivre nos espaces politiques pour que le Congrès demeure un espace de rencontre entre associations, et non entre délégations. S'il est reconnu que le Congrès ne devrait exercer aucun pouvoir sur l'arrêt de la grève, une foule de considérations peuvent, à mesure que des données nouvelles émergent – proposition d'entente, sortie médiatique, etc. – faire vaciller les principes au nom de l'efficacité. Il n'est jamais possible de tout prévoir lors des assemblées générales, mais les membres doivent ultimement reconnaître que la CLASSE obéit aux mandats de ses assemblées. Le maximum doit être fait à cet égard, et cela débute par une mobilisation de qualité, qui soit la plus inclusive possible.

CONSEILS DE GRÈVE ET CONSEILS EXÉCUTIFS

Un autre élément propre à la démocratie directe touche la quotidienneté même de la grève. L'assemblée générale ne pouvant se réunir chaque jour, à qui revient l'organisation de la grève au jour le jour?

En temps normal, il reviendrait aux conseils exécutifs de gérer les affaires quotidiennes de l'association entre les assemblées. Toutefois, le problème de cette option devient celui du goulot d'étranglement, dû à cette structure limitée à un petit groupe de gens très investi-e-s. Une grève illimitée nécessite l'implication d'un maximum de gens pour que celle-ci soit vivante et s'élargisse. Les conseils exécutifs ne permettent malheureusement pas d'impliquer l'ensemble des grévistes dans le processus décisionnel.

Pour pallier à cette lacune, il est préférable de déléguer la gestion des affaires quotidiennes à un conseil de grève. Un tel conseil doit se tenir quotidiennement et être ouvert à l'ensemble des grévistes. Il peut alors prendre en charge les différents aspects de la grève via des comités ouverts à toutes et à tous. Cela permet d'impliquer tout le monde dans le processus décisionnel et

dans les tâches qui font vivre la grève. Face à la mise sur pied d'un tel conseil, l'exécutif devient alors beaucoup moins central et peut s'effacer selon le contexte local. Il faut toutefois garder en tête qu'il peut y avoir des frictions entre le conseil exécutif et le conseil de grève.

Même si toutes les personnes membres de l'association sont les bienvenu-e-s lors des réunions des conseils de grève, il importe également de considérer que l'assemblée générale demeure souveraine. Si les pouvoirs du conseil de grève doivent toucher principalement à la manière de s'organiser au quotidien, il est impossible d'éviter certains chevauchements avec l'assemblée.

Personne ne devrait servir de simple « main d'œuvre » alors que le temps libéré permet aux gens de s'investir plus qu'à l'habitude. Tant lors des actions que lors des délibérations, qu'elles soient logistiques ou politiques, il est important de ne pas mésestimer l'apport de chacun et de chacune. Il est donc central de permettre un maximum d'échanges et de transferts de savoirs entre les personnes impliquées dans la grève et de concrétiser une horizontalité réellement effective pour que tous et toutes développent leur pratique et se saisissent des débats.

Un élément à retenir se situe donc au niveau du « statut » de militante ou de militant : voulons-nous d'une grève où peu de gens se sentent investis de pouvoirs sur l'issue de la grève ou voulons-nous plutôt un mouvement de masse dans lequel le plus de gens possible se sentent reconnus en tant que partie prenante? Ce que les piquetages à Drummondville, en 2005, ont entre autres montré, c'est qu'il est possible de mobiliser plusieurs centaines de personnes et de partager les rôles. Le blocage de l'UQÀM du 10 novembre dernier a démontré ce qu'une approche inclusive permet : en mobilisant des gens qui, auparavant, ne s'étaient pas parlé, qui venaient de diverses facultés et qui n'étaient pas nécessairement membre d'un exécutif, l'organisation de l'action a permis de faire du piquetage une action réellement collective.

Au final, faire vivre la démocratie en temps de grève n'est pas une chose simple, mais notre mouvement ne saurait être réellement collectif et progressiste si nous ne parvenions pas à faire les efforts nécessaires pour mettre en place une réelle démocratie directe.

La POSITION DE L'ASSÉ

L'ASSÉ s'oppose à toute forme de lobbying et de négociation, non légitimée par la présence d'un rapport de force significatif par la base étudiante. Son moyen pour faire entendre ses revendications est le syndicalisme de combat.

Quand l'injustice devient loi, la résistance est un devoir

MARIE-ÈVE TREMBLAY-CLÉROUX, ÉTUDIANTE AU BACCALURÉAT EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

À la veille d'une grève étudiante, la question se pose : que peut-on faire pour défendre le droit à l'éducation ? Devant l'impossibilité d'organiser des manifestations chaque jour, quelles formes d'action sont possibles, efficaces et mobilisatrices ? Ou plutôt, lesquelles offrent une réponse satisfaisante à cette attaque gouvernementale qu'est une hausse des frais de scolarité ?

Même si la grève étudiante, tout comme les manifestations, est en elle-même un excellent moyen de pression, elle ne permet pas à elle seule de défendre efficacement le droit à l'éducation. Parmi les autres formes d'actions envisageables, il y a les actions et les performances artistiques. Ces dernières, si elles sont bien organisées, obtiennent beaucoup de visibilité car, par leur portée symbolique, elles peuvent véhiculer médiatiquement un message et ainsi ébranler les conceptions de l'opinion publique. Elles permettent également d'intégrer les nouveaux militants et les nouvelles militantes en leur offrant la possibilité d'y participer massivement, de se réapproprier le discours politique et de les initier à l'organisation d'actions. Elles complètent donc le rôle joué par les manifestations étudiantes.

Autre moyen de pression, les actions dites de perturbation économique ou politique agissent différemment : tout en véhiculant un message de par leur cible et leurs revendications, elles servent avant tout à perturber le déroulement normal des activités d'un endroit visé afin de contraindre le gouvernement à céder à nos demandes. Ce type d'actions, s'il est bien organisé, peut réaliser efficacement son objectif tout en réduisant les risques d'arrestation et de marginalisation des participantes et des participants. La grève étudiante entre dans cette catégorie, tout comme les blocages économiques, les *sit-in* et les occupations de bureaux.

Si l'utilisation de toutes ces formes d'actions est pertinente, il n'en demeure pas moins obligatoire de les inscrire dans une escalade des moyens de pression, c'est-à-dire que l'efficacité réelle de chacune dépend de son contexte de réalisation. Au début d'une mobilisation de masse, il est nécessaire de privilégier des actions symboliques faciles d'accès afin d'élargir le réseau de personnes impliqué-e-s alors qu'en temps de grève, les blocages économiques permettent d'assurer une pression constante sur le gouvernement. N'empêche, même si l'équilibre entre les différentes sortes d'actions change, il ne convient pas d'en délaissier totalement une au profit de l'autre.

Par le passé, c'est leur combinaison qui a le plus souvent permis de faire plier la classe dirigeante aux attentes du mouvement étudiant. En effet, la diversité des tactiques – c'est-à-dire la pratique de stratégies d'actions différentes, mais complémentaires entre elles – permet non seulement d'intégrer un spectre plus large de la population étudiante au sein du bassin de militants actifs et de militantes actives, mais aussi d'influer sur le pouvoir en place.

Un facteur non négligeable dans le choix d'une action demeure son potentiel d'efficacité. Même lors d'une grève étudiante, le temps disponible est limité et il faut être capable de bien évaluer la légitimité de toute action. En effet, la plupart des actions précédemment nommées sont à la limite de la légalité et placent donc les participantes et les participants dans une situation de désobéissance civile. Cassons rapidement les préjugés à cet égard : la désobéissance civile ne consiste pas à commettre des crimes ni à faire usage de violence à l'égard des personnes. Il s'agit plutôt de refuser de se soumettre totalement aux lois, aux règlements ou à un pouvoir en place parce que, collectivement, on ne reconnaît pas leur légitimité. Par exemple, nous ne reconnaissons pas, en ce moment, la légitimité du gouvernement québécois à hausser les frais de scolarité ; cette atteinte à l'accessibilité aux études et cette marchandisation de l'éducation nous porte donc à envisager une panoplie de moyens pour à la fois sensibiliser la population et forcer la main des autorités politiques.



« NOUS AVONS UNE GRANDE RESPONSABILITÉ : CELLE DE DÉFENDRE LE DROIT À UNE ÉDUCATION GRATUITE, DÉMOCRATIQUE ET DE QUALITÉ. »
PHOTO : MANIFESTATION À LONDRES DURANT LA MOBILISATION DE DÉCEMBRE 2010

Participer à des actions de désobéissance civile peut comporter des risques d'arrestation. Toutefois, plus le nombre de participants est élevée, plus les chances d'arrestation sont faibles et plus est grande la possibilité de légitimer publiquement l'action en tant que telle. En décidant collectivement des moyens à prendre pour parvenir à nos fins et en les inscrivant dans une escalade des moyens de pression, il devient alors possible de radicaliser nos actions tout en maximisant la participation à celles-ci. La grève étudiante de 2012 sera à l'image des actions organisées par les grévistes : vivante et mobilisatrice, elle portera nos revendications au sein de la société ; légitime et efficace, elle fera reculer le gouvernement.

À l'instar des soulèvements étudiants à Londres, au Chili ou en Grèce, nous avons une grande responsabilité : celle de défendre le droit à une éducation gratuite, démocratique et de qualité.

Que notre printemps étudiant soit à l'image de notre colère : haut en couleur et en action.

Pour une grève féministe

VANESSA MERCIER ET MAXINE VISOTZKY, ÉTUDIANTES EN ÉTUDES FÉMINISTES ET ANDRÉA PILOTE, ÉTUDIANTE EN HISTOIRE, CULTURE ET SOCIÉTÉ

Un mouvement de grève est enclenché. Militants et militantes sont appelle-é-s à s'unir afin de gagner la lutte. Nous désirons toutefois soulever un point de réflexion important, soit la place des militantes au sein de ce mouvement. Selon nous, il est nécessaire, afin de bâtir un mouvement étudiant réellement solidaire, dynamique, démocratique et féministe d'entamer dès maintenant une réflexion quant aux pistes de solutions et aux mécanismes pouvant prévenir des prises de pouvoir genrées qui nuisent aux relations égalitaires. Dans cette optique, nous nous sommes réunies en non-mixité afin de soulever les problématiques auxquelles les militantes font généralement face en temps de grève. Bien que ce texte ait été rédigé par des féministes de l'UQÀM, nous espérons qu'il saura porter la voix de féministes qui, à travers tout le Québec, vivent les mêmes problématiques au sein de leurs associations et de leurs lieux de militance.

L'EXPÉRIENCE DES FEMMES EN TEMPS DE GRÈVE

La grève d'une journée du 10 novembre dernier nous a montré que militantes et militants ne vivent pas la grève de la même manière. Les militantes sont confrontées, tant au sein du milieu étudiant qu'à l'extérieur, à des comportements sexistes et machistes qui rendent la lutte plus difficile à porter. Le cas du piquetage à l'UQÀM s'est avéré problématique, alors que les militantes ont vécu diverses formes de violences, verbales ou physiques. Cette violence, orchestrée par des gens qui voulaient briser les lignes de piquetage, était plus spécialement dirigée envers les femmes qui, au sein d'une ligne de piquetage « ferme », faisaient figure de « maillons faibles ». Cette expérience a été, pour plusieurs femmes de l'UQÀM, très éprouvante. Nous réalisons que les gens s'en prennent plus facilement aux militantes et que, pour ces dernières, le militantisme prend parfois l'aspect de la défense, non plus autant des idéaux, que de leur propre intégrité physique et morale.

Aussi, il a été noté que des femmes se sont retirées du mouvement parce que certains militants faisaient preuve d'agressivité envers la communauté uquamiennne plutôt que de créer des liens de solidarité. Cela nous mène à penser que certaines pratiques militantes contribuent à éloigner les femmes du mouvement militant.

Nous croyons qu'une vision machiste de ce que devrait être la lutte étudiante réduit la diversité des tactiques et des discours pouvant, au contraire, alimenter la mobilisation. Nous croyons qu'il est important que les femmes revendiquent une place plus importante au sein du mouvement pour qu'elles ne se contentent pas de la place qu'on leur attribue généralement. Lutter implique davantage que de poser des gestes déjà prévus et calculés par une élite militante exclusive ; elle implique une participation à tous les niveaux, tant au niveau des décisions à prendre que des actions à entreprendre. À cet égard, nous cherchons à établir une horizontalité

dans la lutte, qui permettrait de considérer les militants et militantes sur une autre base que celle de l'expertise.

Malgré certaines idées préconçues d'un mouvement étudiant solidaire et égalitaire, nous voulons dénoncer les inégalités qui subsistent non seulement envers les femmes mais aussi envers tous les groupes sous-représentés. Nous avons fait état de la cause des femmes, mais il est important de noter aussi la sous-représentation des étudiants et étudiantes handicapé-e-s, parents ou encore provenant de l'international pour ne nommer que ceux et celles-là, et qui vivent des inégalités propres à leur condition.

« Une vision féministe en temps de grève permet, par des mesures simples, d'atténuer les rapports de domination et de changer la manière de lutter sur une base commune »

LA PERTINENCE DE LA NON-MIXITÉ

La question de la pertinence d'un lieu de militance non-mixte au sein d'un mouvement militant solidaire se pose effectivement. Il est nécessaire de souligner l'importance de l'implication des militantes actives dans les milieux mixtes comme les associations étudiantes et nous reconnaissons l'effet de la double charge que comporte le fait de s'engager également dans la non-mixité pour des militantes qui s'impliqueraient aussi dans leur conseil exécutif, leur comité de mobilisation, etc. Toutefois, nous croyons que la non-mixité comporte plusieurs avantages qui permettent aux femmes de s'organiser sur la base de leur désir de mener une lutte pour le droit à l'éducation dans un contexte d'égalité et de solidarité. Parce que les instances déjà en place, semble-t-il, comportent certaines lacunes qui ne permettent pas une lutte réellement égalitaire, le comité femmes GGI (grève générale illimitée), organisé sur la base de la non-mixité, offre quant à lui l'opportunité de se pencher sur ces questions et de tenter d'apporter des solutions applicables.

Nous avons créé le comité femmes GGI cet automne dans le but de prendre conscience des diverses réalités vécues par les femmes militant dans les mouvements étudiants et d'écouter leurs voix pour ensuite pouvoir passer à l'action de manière organisée. Notre but n'est pas de créer deux luttes parallèles, mais bien de s'organiser autour des revendications féministes au cœur du mouvement étudiant. Nous entendons briser le mythe selon lequel les organisations féministes empêchent l'unité du mouvement. Nous croyons au contraire que la multiplication des comités autogérés ne peut qu'enrichir le mouvement étudiant par une diversité des tactiques de lutte et des représentations de la population. Ainsi, nous refusons de faire des concessions par rapport à nos revendications féministes, qui nous semblent souvent balayées par l'urgence de mener « la lutte principale ».

LA VISION FÉMINISTE DE LA GRÈVE

Le comité femme GGI croit que c'est en intégrant les perspectives féministes au sein de leur organisation qu'une meilleure intégration sera possible. Une vision féministe en temps de grève permet, par des mesures simples, d'atténuer les rapports de domination et de changer la manière de lutter sur une base commune. La mise en place d'une alternance homme/femme ou l'implantation d'un gardien ou d'une gardienne du senti, par exemple, sont deux mesures qui permettent d'amoindrir les manifestations d'un langage de domination dans les réunions ou dans les instances décisionnelles. De plus, nous croyons nécessaire qu'une importante dérogation des rôles sociaux traditionnels, de la division sexuelle du travail et des tâches associées à la mobilisation soit intégrée à la lutte actuelle. Nous croyons que les femmes sont aussi douées pour s'exprimer en public et pour organiser des actions que pour passer des tracts et inventer des slogans.

LA POSITION DE L'ASSÉ

L'ASSÉ intègre à son discours une analyse antipatriarcale et anti-sexiste. En ce sens, elle milite activement contre toute forme de promotion d'un idéal féminin et masculin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste et patriarcal. L'ASSÉ appuie aussi différentes mesures sociales telles que l'équité salariale et l'implantation de systèmes de garde dans les institutions d'éducation post-secondaire.

comite-femmes@asse-solidarite.qc.ca

APPEL À TOUTES!

Le comité femmes GGI appelle les militantes des divers campus du Québec à la création de comités femmes qui joueront un rôle actif et déterminant dans la lutte qui s'amorce.

Une expérience d'autogestion en temps de grève

Implications et limites des occupations de campus

PAR GUILLAUME MANNINGHAM, ÉTUDIANT EN 2005 AU CÉGEP DE SHERBROOKE

Les occupations de campus ont historiquement été l'une des formes de contestation étudiantes depuis une quarantaine d'années, non seulement au Québec, mais dans plusieurs autres pays. C'est une façon légitime de se réapproprier des lieux pour exprimer et diffuser un point de vue, construire un rapport de force et s'organiser collectivement. Dans certains cas, elles sont l'expression de mouvements de contestation et de grèves partant des lieux d'enseignement, comme en mai 1968 en France, en octobre 1968 au Québec, ou bien comme en ce moment au Chili. Dans d'autres cas, elles peuvent devenir l'un des fronts d'une lutte globale contre des politiques d'austérité, comme en Grèce actuellement, ou contre la guerre du Viêt Nam aux États-Unis à la fin des années 1960 et au début des années 1970.

Lieu d'apprentissage en vue de l'obtention d'un diplôme et milieu de vie où s'activent plusieurs centaines d'étudiants et d'étudiantes, les campus demeurent sous le contrôle d'une administration redevable à son conseil d'administration et au gouvernement. Le pouvoir des gens qui y travaillent et qui y étudient est limité et subordonné à la volonté de l'administration.

Plus largement, les finalités de l'école comme lieu communautaire échappent aux actrices et aux acteurs pour être remises entre les mains de cadres qui se soumettent aux directives des instances supérieures. Prendre en mains notre école, notre campus pour y établir un centre de coordination de l'activité de grève est une bonne façon de renverser cette perspective. L'occupation d'une école, et le vivre ensemble qui en résulte, pose toutefois un certain nombre de problèmes qu'il faut essayer d'éviter.

BUTS ET EXPÉRIENCES DES OCCUPATIONS D'ÉCOLES

« Les campus occupés en permanence ont comme avantage de devenir le centre de coordination des actions et un lieu d'échanges d'expériences et de points de vue »

La faisabilité et la durée de ces occupations sont liées à la capacité de la population étudiante de les faire accepter par la direction. Si la direction refuse tout processus d'entente et s'oppose à une éventuelle occupation, voire

qu'elle ne reconnaît tout simplement pas la grève, il faut analyser les forces en présence et se préparer à assumer nos décisions. La participation massive aux assemblées générales et la présence sur le campus de militants et de militantes mobilisé-e-s sont deux aspects à considérer pour aller de l'avant. Une organisation sérieuse et sans failles, doublée d'une souplesse tactique face à l'évolution des événements, est indispensable pour être préparé-e-s

Suite à la page suivante

à plusieurs éventualités. Une bonne façon d'amener la direction à la raison est d'organiser une manifestation sur le campus vers les bureaux de la direction à la sortie de l'assemblée générale, lorsque la grève et l'occupation ont été décidées. Il peut aussi être intéressant d'appuyer une occupation ailleurs ou de solliciter des appuis en particulier dans une zone où il y a plusieurs campus à proximité.

La priorité de ces occupations dans un mouvement de grève est d'élargir et de consolider le mouvement de grève. Plutôt que de se replier sur les forces initiales et de mettre comme priorité le vivre ensemble à l'intérieur de l'occupation, il s'agit d'agir davantage à l'extérieur. Par le passé, certaines erreurs ont été commises : par exemple, d'interminables discussions en Conseil de grève lors d'occupations passées tournaient autour de l'organisation de la nourriture et des règles de vie. L'occupation prenait alors l'allure d'une fête perpétuelle où la question de l'organisation de la grève devenait secondaire par rapport à la question des locaux occupés.

OCCUPER SON CÉGEP : QUE FAIRE ?!

Des débats importants doivent se tenir durant les occupations. Il faut bien sûr traiter de la division du travail - entre autres de la division sexuelle - au sein de l'occupation en favorisant un partage et une rotation des tâches tout en assurant une discipline collective, lors du piquetage matinal par exemple. Les Conseils de grève sont le lieu pour s'organiser entre les assemblées et il est nécessaire d'inviter de nouvelles personnes à y participer. L'implication est inégale au sein du mouvement et le rejet de participantes et de participants occasionnel-le-s est à proscrire. Au contraire, la priorité est de chercher à s'organiser pour les assemblées en diffusant un point de vue particulier sur l'évolution du mouvement en plus de proposer des actions et de recueillir les coordonnées des personnes désirant s'impliquer. Cela favorise l'élargissement d'une liste de contacts pour faire en sorte que l'appui à la grève ne soit pas séparé de la pratique réelle sur le terrain. Les personnes qui votent pour la grève doivent être invitées à venir avec leurs capacités

propres renforcer le mouvement, et ce, pour éviter qu'elles restent à la maison sans s'impliquer.

Les campus occupés en permanence ont comme avantage de devenir le centre de coordination des actions et un lieu d'échange d'expériences et de points de vue. On peut organiser des ateliers portant sur divers sujets et les annoncer largement lors des assemblées. Loin d'être réduits à des questions sur l'éducation, les ateliers peuvent traiter de questions comme la crise du capitalisme, les mouvements de révoltes arabes, la question du colonialisme canadien envers les peuples autochtones, les rapports hommes-femmes dans la société et dans le mouvement étudiant, notre rapport avec l'environnement, etc. D'autres peuvent porter sur des questions d'organisation, de défense face à la répression et de perspectives d'élargissement de la lutte. Dans notre tentative d'élargir le mouvement de grève, les écoles secondaires ont un potentiel de participation impressionnant. Pensons aussi à notre façon d'inclure la question des frais de scolarité dans une perspective large - dont les hausses de tarifs, le chômage et les compressions budgétaires - pour collaborer avec les autres mouvements sociaux qui luttent pour un changement global : les étudiants et les étudiantes sont généralement des locataires, des travailleuses et des travailleurs, des usagers et des usagères du transport en commun, parfois des parents.

Indignons-nous contre les injustices et organisons l'occupation élargie de nos lieux quotidiens!

LA POSITION DE L'ASSÉ

L'ASSÉ revendique le retrait de tous les agents et agentes extérieur-e-s des Conseils d'administration des Cégeps, la création d'un comité externe ayant un représentant siégeant au conseil d'administration qui regroupera ces mêmes agents et-ou agentes. Cette démarche se place dans une perspective d'autogestion des Cégeps et universités par la communauté enseignante et étudiante.



Ce que sera notre grève

des assemblées générales aux manifestations

JULIEN ROYAL, ÉTUDIANT EN COMMUNICATIONS, POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

Lorsque l'on entend parler de la grève, on a bien souvent de la difficulté à s'imaginer qu'elle forme elle prendra. C'est bien beau d'y arriver, mais encore faut-il la faire cette grève! Au fond, qu'est-ce que c'est que vivre la grève au quotidien? Comment se prennent les décisions en temps de grève? Qui en décidera la fin? Qu'est-ce que nous ferons chaque jour où nous ne serons pas en classe? De nombreuses questions qui seront, ici, éclaircies.

LA DÉMOCRATIE EN TEMPS DE GRÈVE

Avant toute chose, ce sera aux assemblées générales de chaque cégep et chaque université que reviendra le pouvoir de décider quand débutera la grève. On oublie souvent que la grève ne débute pas magiquement. Dans la plupart des campus, cette décision se prendra suite à de longs débats en assemblée générale. Cette première assemblée fixera les modalités de renouvellement de la grève, s'il y a lieu. En 2005, lors de la dernière grève générale étudiante, certains campus avaient décidé de tenir des assemblées générales à chaque trois jours, ce qui a eu pour effet de réduire le temps libre pour organiser des actions politiques. Si les assemblées générales décident du début de la grève, c'est aussi chaque assemblée générale locale qui décide quand se terminera la grève sur le campus.

Entre les assemblées générales, des conseils de grève auront lieu. Ces réunions informelles rassembleront les étudiants et les étudiantes désirant organiser des actions au jour le jour durant la grève. Tous et toutes pourront ainsi donner leur point de vue sur les actions à entreprendre.

LE MATIN, LES LIGNES DE PIQUETAGE

Voter la grève, c'est aussi devoir s'assurer que notre décision soit respectée. Certaines associations étudiantes, particulièrement celles n'ayant aucune entente avec l'administration scolaire, organiseront chaque matin des lignes de piquetage pour empêcher les briseurs et briseuses de grève de se présenter à leurs cours ou leur lieu de travail. L'opération vise aussi à empêcher les professeur-e-s de donner leurs cours, les libérant aussi de leur temps de travail ordinaire et permettant à ceux et à celles qui appuient les causes étudiantes de se joindre à différentes actions politiques organisées durant la journée. Les lignes de piquetage ne seront, bien entendu, pas une partie de plaisir: le mauvais temps et l'opposition entre les étudiantes et étudiants pour ou contre la grève ne seront pas de tout repos. Néanmoins, les piquets de grève restent un moyen essentiel pour faire respecter les mandats de grève.

LA JOURNÉE DE GRÈVE : MANIFESTATIONS ET ACTIONS POLITIQUES

Durant la journée, après un conseil de grève, c'est le temps pour les étudiants et les étudiantes d'organiser des actions. L'un des buts de la grève est d'élargir le débat à l'ensemble de la société. De nombreuses actions plus symboliques auront ainsi lieu, dans le but de sensibiliser la population à la cause étudiante. Dans un deuxième temps, la grève vise à faire une pression très concrète sur le gouvernement par le biais d'actions de perturbations. Ces dernières ne sont, bien entendu, pas dépourvues de symbolisme et d'une capacité d'informer la population. Le blocage d'une grande artère commerciale de Montréal en y installant une classe en plein air est un exemple d'action servant à perturber légèrement les activités économiques tout en conscientisant les passants et passantes à nos revendications. Les idées pour de telles actions ne manquent pas et, au final, ce sera aux étudiants et aux étudiantes de décider entre eux et entre elles de ce qui doit être réalisé chaque jour. Certains jours, les organisations nationales appelleront à des actions concertées, regroupant au même endroit tout les étudiants et toutes les étudiantes du Québec. Que l'on parle de manifestations, d'occupations de bureaux ou encore d'actions purement symboliques, ce sont les étudiantes et les étudiants qui décideront de ce qui aura lieu, et qui utiliseront les moyens jugés appropriés pour faire valoir leur point de vue.

Approprions-nous la grève; elle sera à notre image!



DESSIN: MARIE DAUVERNE

La grève au quotidien : une épreuve de solidarité

MARIANITA HAMEL, ÉTUDIANTE EN ARCHIVAGE

La solidarité qui se développe entre les grévistes est centrale dans un mouvement de grève générale. Elle nous donne confiance en la cause que nous défendons et est évocatrice de la possibilité du changement social que nous souhaitons. Le sentiment peut être intense. En tant que gréviste, la solidarité se vit quotidiennement et nous donne l'énergie d'affronter chaque nouvelle journée de confrontation avec le système. C'est dans la répression, le débat et l'organisation quotidienne que notre solidarité sera mise à l'épreuve.

Les lignes de piquetage, les levées de cours et les blocages sont des moments où la conflictualité entre les grévistes et les briseurs et briseuses de grèves se fait la plus ressentir. La violence verbale et physique peut alors rapidement éclater. Ce genre de confrontation se vit de manière éprouvante et intimidante pour bien des gens. Les débats sur la violence – sa définition, sa légitimité, son application – mettront aussi à l'épreuve notre solidarité, et malgré ce qu'on peut prétendre, ce n'est pas l'assemblée générale qui règlera ces débats. C'est-à-dire qu'elle peut bien voter une proposition à l'unanimité, mais que l'issue de ces débats se vit dans l'action. C'est lorsque nous sommes confronté-e-s à une situation de violence que nous prenons partie. Avec qui serons-nous solidaires? Qui allons-nous condamner? Allons-nous nous taire? Au-delà des positions des instances décisionnelles, c'est notre action concrète qui mettra en jeu la solidarité entre les grévistes.

La répression, le harcèlement policier et le profilage politique que nous vivons au quotidien s'amplifieront en temps de grève générale. Son but sera de casser la solidarité du mouvement par la judiciarisation des militantes et militants impliqué-e-s. La répression, nous la verrons de manière très brutale – lorsqu'un ou une camarade se fera arrêter à nos côtés sur une ligne de piquetage ou lorsque l'anti-émeute avancera vers nous à coups de

matraque sur leur bouclier. Le harcèlement policier et le profilage politique a cela de particulier qu'il cible des individus précis. On les identifie pour leurs activités dans le mouvement de grève, pour leur prise de parole en publique, pour leur présence à une réunion, etc.

Tous les jours, lors d'une grève générale illimitée, l'horaire est très chargé : actions, formations, cuisine, création de matériel d'information, diffusion d'information, assemblées générales, soutien légal, etc. Chaque association étudiante en grève décide de l'organisation interne, des comités, conseils de coordination¹, conseils de grève², de conseils exécutif qu'elle utilisera pour accomplir toutes ces tâches et pour légitimer son activité au quotidien. Le type de structures choisies pose de nombreux enjeux. Il faut admettre que, dans le cadre d'une grève, la structure crée plusieurs sphères de pouvoir et que le terrain est propice à reproduire les mêmes rapports de domination que ceux utilisés par la classe dominante, par exemple la centralisation des pouvoirs, le paternalisme, le langage de la domination, l'auto-proclamation. C'est pourquoi il est important de toujours rester critique face aux structures.

Le temps d'une grève, nous désertons le cadre de vie qui nous est normalement assigné. Nous provoquons alors une brèche dans l'ordre existant qui nous permet de créer un espace de lutte, de réflexion et de solidarité. Nous avons de nombreux défis à relever et des sujets cruciaux à débattre. Ce moment, c'est celui d'une expérience formatrice pour nombre d'étudiantes et d'étudiants. Certains et certaines d'entre nous développeront des affinités avec des camarades de lutte qui sauront dépasser le cadre spatio-temporel de la grève. Ainsi, nous constituerons une menace permanente face au gouvernement.

¹ Type d'instance qui peut regrouper des Comités et Conseils
² Assemblée générale de grévistes

REVENDICATIONS DE L'ASSÉ FACE AU GOUVERNEMENT

- Contre toute hausse de frais dans une perspective de gratuité scolaire sans considération pour l'origine des étudiantes et étudiants;
- Pour une éducation de qualité, libre de l'ingérence du privé;
- Contre les compressions budgétaires affectant les cégep et l'ensemble des services publics.

De la folie plein la tête : nous sommes mortes

Vous qui passez les yeux au sol,
levez votre regard sur ce monde malade.
Et si notre dépression y était éminemment normale.
Une odeur de perte de sens généralisée?
Soldats de papiers produisez et reproduisez-vous!
Exploitation et cécité croissance.

La rationalité contre soi.
Nous venons de perdre notre âme.
Mes sentiments enterrés, ne pas voir, ne pas pleurer.
Désillusion et chaîne d'une indomptable inhumanité.

À ces amour qu'on prend, mais qui ne tiennent pas,
À ces angoisses des lendemains qui tombent et ne se relève pas,
À cette routine en cadence qu'on ne danse pas,
À ces morts toujours dont on ne se souviens pas,

De la vie plein la tête : enfin nous sommes debout.

Plus rien ne se passera si ce n'est au bout de notre pinceau.
Que résonne le rire des enfances ressuscitées.
Tout est annulé.

L'imagination prend le pouvoir.
Déclarons de la mer à la grève, partout, notre résistance :
« Notre vie nous appartient et dès maintenant nous vivrons! »

Aux fous qui osent l'espoir de rêver,
Aux folles qui vivent au-delà de la survie terne,
Aux fous qui plantent ces graines sans permis, sans payer,
Aux folles qui voient un monde de toutes les solidarités,

Nous sommes le premier vers de la prochaine strophe et il se lit
« la beauté est dans la rue ».
Que les vivants s'organisent.
Rassemblons-nous en assemblée.
Nous n'avons que l'ennui à perdre,
pour tout un monde de jouissance.
Demain est encore à écrire.

5

ans de **fierté**

À faire
la différence,
ensemble!

**LA GRATUITÉ
SCOLAIRE,**

*une lutte à poursuivre
ensemble*

www.lafae.qc.ca

LA FÉDÉRATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT
C'EST 32 000 ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS ENGAGÉS.



AVEC LA CLASSE, BLOQUONS LA HAUSSE !

Face à la hausse des frais de scolarité annoncée par le gouvernement libéral, il devient de plus en plus évident que les étudiants et les étudiantes ne pourront compter que sur leurs propres moyens. Si les associations étudiantes ont un rôle majeur à jouer dans cette lutte, il est évident qu'elles ne pourront pas remporter cette bataille en agissant de manière séparée. En effet, sans un mouvement national et bien organisé, il est facile pour le gouvernement d'ignorer les actions et mobilisations des associations étudiantes prises individuellement. Par contre, solidaires, les quelques 200 associations étudiantes du Québec ont un immense pouvoir face à l'État. En un mot: l'union fait la force!

C'est dans cette optique d'unité dans la lutte que les associations étudiantes membres de l'ASSÉ ont décidé d'élargir leurs structures afin de créer la Coalition large de l'ASSÉ, la CLASSE. Il s'agit d'une coalition temporaire créée autour de l'ASSÉ afin de lutter contre la hausse des frais de scolarité et de coordonner la grève générale illimitée qui aura lieu durant l'hiver 2012.

Toutefois, il est important de rappeler que la CLASSE, c'est avant tout ses membres! C'est pour cela qu'il est nécessaire que la population étudiante partout au Québec se mobilise et s'implique. Pour que les décisions de la CLASSE reflètent celles de

ses membres, il faut que les étudiants et étudiantes investissent leurs assemblées générales et se positionnent sur les enjeux qui les touchent.

Par ailleurs, afin de favoriser l'implication d'un maximum de personnes, la CLASSE s'est aussi dotée d'un ensemble de comités et de conseils. Les étudiants et les étudiantes membres d'associations étudiantes faisant partie de la CLASSE peuvent donc présenter leur candidature pour siéger aux différents comités et conseils : le Conseil exécutif, le Comité femmes, le Comité journal, le Comité maintien et élargissement de la grève, le Comité à l'information, le Comité formation, le Comité aux luttes sociales, le Comité médias, le Comité recherches et affaires académiques et le Comité légal.

Si l'un de ces comités vous intéresse, passez à votre association étudiante pour obtenir plus de détails. Vous pouvez aussi joindre directement chacun des comités par courriel (disponibles sur www.asse-solidarite.qc.ca) ou la CLASSE par téléphone au 514-390-0110. Notez qu'il est possible de se faire élire sur ces différents comités, mais il est aussi possible de collaborer selon vos disponibilités. L'important, c'est que tout le monde participe à cette lutte selon ses capacités et c'est ainsi, qu'ensemble, nous pourrons bloquer la hausse.

SAUVEZ L'ÉDUCATION DE LA PENDAISON !



R È V E

É N É R A L E

LA HAUSSE DES
FRAIS NE
PASSERA
PAS!



WWW.BLOQUONSLAHAUSSE.COM